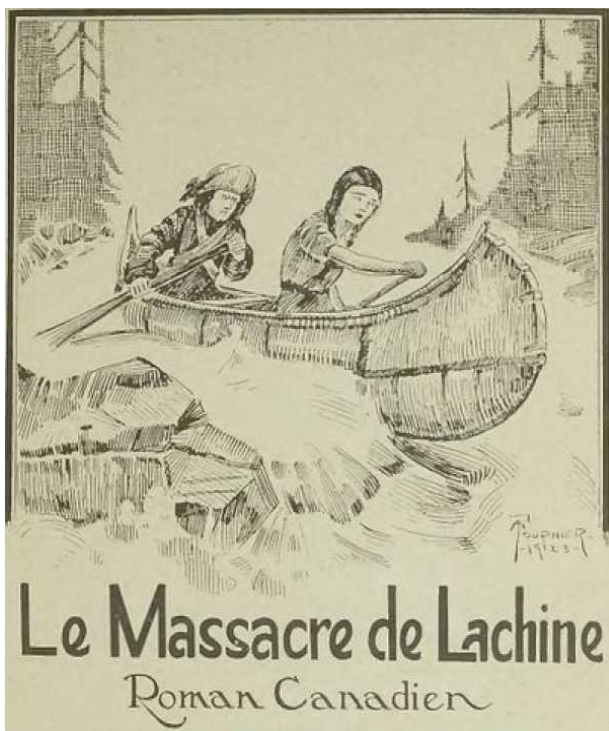


ALEXANDRE HUOT



BeQ

Alexandre Huot

Le massacre de Lachine

roman canadien

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *Littérature québécoise*
Volume 787 : version 1.0

Du même auteur, à la Bibliothèque :

La ceinture fléchée

Le trésor de Bigot

Le massacre de Lachine

Numérisation :

Wikisource, Projet Québec/Canada.

Relecture :

Jean-Louis Lessard et

Jean-Yves Dupuis.

Édition de référence :

Éditions Édouard Garand, 1923.

« Le roman canadien »

Notre deuxième numéro

Nous offrons à nos lecteurs dans ce deuxième numéro un roman qui a paru en feuilleton dans divers journaux, mais qui n'a jamais paru en volume.

La métropole canadienne ne comptait pas encore cinquante ans d'existence quand elle vit s'accomplir, presque sous ses murs, la grande tragédie qui, dans l'histoire, porte le nom sinistre de MASSACRE DE LACHINE.

Sans aucun doute, tout le monde a entendu parler de cet événement sans parallèle dans nos annales, mais combien peu en connaissent les détails.

Quels ont été les auteurs véritables de ce sombre drame ? Quelles en ont été les causes ?

Depuis deux siècles, bien des conjectures ont été émises à ce sujet, bien des théories ont été avancées ; mais aucune n'est satisfaisante.

Seul un romancier à l'imagination puissante pouvait soulever le voile qui couvre ce passé mystérieux et résoudre le problème angoissant qu'il renferme.

Dans ce pathétique épisode de l'histoire de la Nouvelle-France, il y avait matière pour une fiction émouvante et l'auteur en a tiré un excellent parti. Il a exploité son riche filon, selon la formule acceptée par les maîtres du feuilleton.

En une série de chapitres bien charpentés et bien gradués, le lecteur est introduit dans les divers milieux qu'il doit connaître pour apprécier au juste les idées et les mœurs de l'époque lointaine où le récit va se dérouler. On remarquera que les descriptions et les dissertations sont rares. Ce n'est pas de cette façon que procède le romancier populaire. Il préfère plutôt renseigner le lecteur par une succession de tableaux vigoureusement brossés. Les héros du drame entrent en scène dès le début, l'intrigue se noue rapidement et l'action ne languit pas jusqu'à la fin.

La grande figure de Kandiarak – mieux connu

sous le nom de Kondiaronk – se détache avec vigueur comme aussi celle de son ennemi mortel le Serpent, chef des Abénaquis.

Sur un autre plan apparaissent les profils des vaillants guerriers français MM. de Callières, de Longueuil, de Lavaltrie et autres.

Une charmante idylle traverse le récit et jette sur le drame la note sentimentale et passionnante. Quelle lectrice, quel lecteur ne sympathisera pas avec le lieutenant de Belmont et sa jolie amoureuse, M^{lle} du Chatelet, avec le sergent Tambour et la gracieuse huronne Isanta ?

De l'avis des amateurs, peu de romans historiques canadiens peuvent se comparer à celui que nous présentons cette fois à nos lecteurs. Aussi est-ce avec la certitude d'intéresser vivement nos amis que nous suggérons à tous la lecture du MASSACRE DE LACHINE.

Ce roman est parsemé d'illustrations qui ajoutent un nouvel intérêt à son action dramatique.

I

Le conseil de guerre

Dans l'été de 1687, au fort Cataraqui, établi sur l'emplacement actuel de la ville de Kingston, un conseil de guerre fut convoqué pour délibérer sur le plan de la campagne que l'on devait bientôt ouvrir contre les Iroquois, ennemis invétérés et infatigables des colons de la Nouvelle-France.

Le conseil était présidé par M. le marquis de Denonville, gouverneur-général de la province. C'était un homme encore dans la force de l'âge, et sous son air soucieux et sombre, une expression de douceur venait tempérer un aspect un peu sévère. Il s'était distingué par des actes de grande bravoure sur les champs de bataille de l'Europe, et ses manières polies et distinguées lui avaient valu une réputation que lui enviaient les hommes les plus éminents qui brillaient à la cour

du « Grand Monarque ». Mais, comme d'autres gouverneurs de colonies, il ne connaissait que bien peu et bien imparfaitement les affaires intérieures de la nation qu'il avait charge de gouverner. En matière de gouvernement, il était plus fort sur la théorie que sur la pratique. Il formulait d'excellents préceptes sur les devoirs du gouverneur d'une colonie, mais il était lent dans l'application de ses principes. Il ne savait pas saisir le moment de faire des concessions ni celui d'agir avec vigueur. Il n'avait pas l'énergie morale nécessaire pour maintenir en équilibre la balance de la justice entre les Iroquois ennemis et son royal maître. À cette cause l'on doit attribuer une des plus terribles catastrophes consignées dans les annales de la Nouvelle-France, annales si fertiles en épisodes émouvants.

M. de Callières, un brave vétéran qui, depuis près d'un quart de siècle, avait contribué à maintenir la gloire militaire de la France sur les champs de bataille de l'Europe, siégeait près de M. le marquis de Denonville. À l'époque dont il s'agit, aucun officier de la colonie n'avait plus d'expérience et d'habileté militaires que M. de

Callières. Récemment encore, il avait été stationné sur l'île Sainte-Hélène, vis-à-vis Montréal, pour former un corps qui devait opérer contre les Iroquois. Il attendait maintenant avec impatience l'ouverture d'une campagne dans laquelle, s'il eut eu le commandement en chef, les colons auraient entièrement démembre la confédération des Iroquois. Le chevalier de Vaudreuil prenait aussi part aux délibérations : il avait vaillamment combattu en Flandre et venait d'amener en Canada un renfort de huit cents hommes. Les autres membres du conseil étaient Lavaltrie, Berthier, Grandville et Longueuil, chefs des quatre bataillons de la milice canadienne, lesquels, après s'être organisés sur l'île Sainte-Hélène, s'étaient rendus, dans quatre cents canots, jusqu'au fort Cataraqui.

Le plan de campagne était fort simple : traverser le lac Ontario et, après avoir débarqué sur la côte sud, attaquer et détruire en détail chacun des cantons des Cinq Nations de la confédération iroquoise.

Le conseil allait lever la séance lorsqu'un

grand tumulte à l'extérieur et des vociférations sauvages vinrent jeter l'émoi dans la salle ; chacun fut debout en un instant et porta la main à son épée. Au bout de quelques instants, la cause du tumulte devint évidente. Des sauvages abénaquis, au service du marquis de Denonville, traînaient dans la salle du conseil un autre sauvage qu'ils venaient de faire prisonnier. Par ordre du gouverneur, ils relâchèrent le captif qui, sans faire attention au sang qui coulait d'une blessure à son bras gauche, se leva, et après avoir jeté sur les officiers présents un coup d'œil de parfaite indifférence, lança au chef des Abénaquis un regard de haine et de profond mépris. Le prisonnier, qui portait le costume des Hurons, était un beau jeune homme haut de près de six pieds. Il aurait pu fournir à un sculpteur le type de l'athlète de la forêt. La poitrine largement développée, les muscles accentués, les flancs élancés indiquaient un coureur agile et infatigable. Mais la figure attira par-dessus tout l'attention du gouverneur et de ses officiers. Le front, au lieu d'être bas et large, comme c'est généralement le cas chez les naturels du pays,

s'élevaient en forme admirablement régulière. Deux petits yeux noirs, toujours en mouvement, interrogeaient chaque figure dans la salle et examinaient chaque objet. Le nez et la bouche avaient à peu près les formes communes chez les tribus sauvages : le nez, de la forme régulière, était assez proéminent, la bouche était petite, et les lèvres, minces, se tenaient presque constamment serrées. En somme, cette figure dénotait la force de caractère, la ruse, la faculté de l'observation rapide, une obstination et une ténacité indomptables.

Dès que le conseil fut revenu de sa surprise, le président demanda au chef des Abénaquis dans quelles circonstances le prisonnier avait été capturé et à quelle nation il appartenait. Le personnage auquel s'adressaient ces questions s'avança près du prisonnier. C'était un homme dépassant un peu la force de l'âge, de taille moyenne, mais bâti comme un géant. Il était évidemment aussi fort que le prisonnier, mais n'avait pas son agilité. Son front bas sur lequel les cheveux tombaient jusqu'aux sourcils, une cicatrice profonde sur la joue gauche, une bouche

énorme, à la fois sauvage et sensuelle, lui donnaient un aspect féroce bien en rapport avec sa réputation. On le nommait « le Serpent », et une grossière image de ce reptile, tatouée sur la partie supérieure de la poitrine, rendait encore son aspect plus répugnant. Le prisonnier et lui se lançaient des regards de haine violente, et les membres du conseil, familiers avec les mœurs des sauvages, ne tardèrent pas à s'apercevoir que le souvenir de vieilles inimitiés était encore vivace dans le cœur de ces deux enfants de la forêt.

D'une voix agitée par la passion et la colère, le Serpent informa le président du conseil que le prisonnier avait été surpris rôdant dans les broussailles sur le bord du lac : qu'il avait dû atteindre par eau l'endroit où il se cachait ; qu'il avait fait une résistance désespérée, tué un Abénaquis et blessé deux autres avant que l'on pût s'emparer de lui. Finalement, que c'était un espion iroquois déguisé sous le costume d'une nation amie, les Hurons.

À cette dernière assertion, le prisonnier ne sut

plus se contenir, et d'une voix tremblante de rage :

« Chien d'Abénaquis, tu mens ! Le lâche aperçoit son ennemi à cent milles de distance. C'est ainsi que tu vois un Iroquois dans un Huron. »

Le Serpent grinça des dents, mais ne répondit pas.

Le marquis, surpris de cette altercation et étonné d'entendre le prisonnier parler le français, lui demanda pourquoi il s'était rendu au fort en cachette, et s'il appartenait réellement à la confédération des Iroquois.

« Quelle réponse le chef blanc attend-il de moi ? répondit le prisonnier. Le chef blanc connaît le Serpent et ne me connaît pas ; il ne me croira pas après que son ami a parlé !

– Le prisonnier dit vrai, cria le Serpent. Le chef blanc serait fou de croire un Iroquois. »

Le prisonnier sourit d'un air narquois : « Demandez au Serpent, dit-il au marquis, si c'est une hache d'Iroquois ou une hache de Huron qui

fit cette marque sur sa joue gauche le jour où, dans sa fuite, il se détourna pour regarder en arrière. Mais il y a dix ans de cela, et le Serpent a peut-être oublié l'époque, l'endroit où il fut blessé et l'homme qui le frappa. Je vais lui rafraîchir la mémoire sur ces trois points. C'était à l'époque où, en l'absence de nos braves, il vint faire la guerre à nos femmes et à nos enfants. Le lieu était notre village, à Michilimakinac. L'homme qui l'a blessé dans sa fuite n'était autre que moi-même. Voyez cette cicatrice : voilà le coup porté par un brave à un lâche ». En achevant ces paroles, le guerrier captif se dressa de toute sa taille ; un sourire de triomphe anima ses traits, et il montra le poing au Serpent avec un air d'audacieuse menace.

Le Serpent ne put pas supporter plus longtemps les railleries de son adversaire. Prenant son tomahawk à sa ceinture, il allait se jeter sur son ennemi désarmé, quand un jeune officier qui avait suivi la foule dans la salle du conseil et observé avec attention les mouvements du Serpent, s'élança en avant du sauvage et, prompt comme l'éclair, lui arracha l'arme

redoutable. L'Indien confondu sembla, pour un instant, vouloir se jeter sur l'officier ; mais il y avait dans l'attitude du jeune homme quelque chose qui l'avertit de renoncer à cette tentative. Le prisonnier tint quelques instants ses yeux noirs fixés sur son sauveur, puis, croisant les bras sur sa poitrine, il dit en langue Huronne quelques mots que, par bonheur pour l'avancement du jeune officier, le marquis de Denonville ne comprit pas.

S'adressant à l'officier qui venait de prévenir une effusion de sang sous les yeux du représentant du roi de France, le marquis lui dit : « M. Henri de Belmont, le gouverneur de la Nouvelle-France vous félicite de votre bravoure et de votre présence d'esprit. Pareil acte ne sera pas oublié. »

Le vétéran M. de Callières qui ne perdait jamais une occasion d'encourager un jeune officier ou de dire un mot en faveur des colons, ajouta : « Oui, M. le marquis, c'est là une belle action. Mais je suis sûr que le lieutenant de Belmont, avant que la campagne ne soit terminée,

se signalera par des actions encore plus éclatantes. Il faut des hommes nés dans la colonie pour tenir tête aux Sauvages. Ces hommes ont en outre de la bravoure française, une connaissance parfaite des mœurs des races aborigènes, et leurs services en sont d'autant plus précieux. »

Le lieutenant de Belmont ne put trouver de paroles pour remercier M. le marquis et M. de Callières, et il se hâta de quitter la salle du conseil. « Il est temps, dit le marquis, de terminer cette affaire. Demandons encore au prisonnier pourquoi il se trouvait dans le voisinage du fort Cataraqui, et, si ses intentions étaient bonnes, pourquoi sa démarche semblait tellement suspecte. Qu'en dites-vous, M. de Callières ? Vous connaissez ces gens mieux que la plupart d'entre nous.

– M. le marquis, répondit le vétérán, je crois que le prisonnier est Huron et non pas Iroquois. De plus, les Hurons sont nos amis, et je crois que le prisonnier n'avait d'autre but que d'exercer une vengeance personnelle sur quelqu'habitant du fort ou des environs. Je crois qu'il voulait se

venger du Serpent. Mais quels que fussent ses motifs, c'est un brave, et, s'il était exercé et civilisé, il ferait un excellent soldat.

– Mais, demanda le marquis, s'il avait de justes raisons de plainte contre le Serpent ou toute autre personne, je ne puis comprendre pourquoi il n'est pas venu franchement me demander justice. Le roi, mon maître, m'a donné instruction de protéger également les sauvages amis et les colons.

– Nul doute, M. le marquis, reprit M. de Callières, mais je dois informer M. le marquis qu'un sauvage – non pas celui-ci en particulier, mais chacun d'eux – n'ira jamais demander vengeance à personne tant qu'il verra une chance sur cent de se donner satisfaction lui-même. Il croit qu'il y a infiniment plus de gloire à atteindre son but par la force ou par la ruse, qu'à demander ouvertement satisfaction, quand même il serait sûr de l'obtenir. Mais, si M. le marquis le désire, je ferai une ou deux questions au prisonnier. »

Le marquis consentit, et le prisonnier, qui évidemment avait compris la conversation, se

détourna et fixa M. de Callières. Le vétéran, qui savait quel avantage on gagne à parler dans le style figuré aux enfants de la forêt, dit au prisonnier :

« Le gibier est-il devenu rare dans les forêts du Grand Lac, et le Huron a-t-il été forcé de voyager douze jours pour recueillir les restes des festins des Abénaquis ? Ses jeunes guerriers ont-ils été massacrés et ses femmes emmenées en otages, et le Huron n'a-t-il plus de viande ni de grain dans ses villages ? Ou bien aime-t-il tellement le Serpent qu'il rampe quand il est parmi ses amis, et craint de marcher le front haut à la façon des guerriers ? »

À ces dernières paroles, le prisonnier tressaillit. Puis, jetant un vif regard sur chacun des membres du conseil à son tour, et s'étant assuré que le Serpent pouvait l'entendre, il s'adressa, en ces termes, au marquis :

« Vous êtes le grand chef blanc, l'homme de paix. Celui qui vient de parler est un grand guerrier, mais il a moins de pouvoir que vous. Parmi mes frères blancs, l'homme de paix est le

plus grand. J'aimerais mieux parler au chef des guerriers, mais l'homme de paix pourrait s'en offenser. Dites-moi à qui je dois parler, car je suis étranger à vos coutumes. »

Le marquis de Denonville, qui n'aimait évidemment pas cette dénomination exclusive « d'homme de paix », mais ne pouvait deviner si le Huron n'avait ainsi parlé que par ignorance ou s'était proposé de lui lancer un trait de satire, lui dit, d'un air maussade, de s'adresser à M. de Callières. Le vétéran, qui, pendant que le Huron parlait, avait échangé un sourire avec M. de Vaudreuil, se composa immédiatement une figure d'une sévérité martiale et ordonna au prisonnier de commencer.

Le Huron obéit. « Le chef des guerriers, dit-il, me demande si nous n'avons plus de gibier dans les forêts du lac qui porte le nom de notre nation, si nous sommes venus quêter les restes des Abénaquis. Que le chef des guerriers demande à ses chasseurs qui ont fumé avec nous le calumet de la paix dans nos wigwams alors que la lune, aujourd'hui à son déclin, n'avait que trois jours,

qui a donné aux chasseurs du chef blanc quatre cents peaux de castor et deux cents peaux de chevreuil ? Qui a refusé ces peaux aux chasseurs du grand chef anglais qui offrait cent fusils en échange, et les a données pour trente aux chasseurs du chef des guerriers français ? Qui a rempli les canots de vos jeunes guerriers de grains et de viande séchée, afin qu'ils fussent à même de festoyer jour et nuit pendant leur voyage ? Ma nation a fait toutes ces choses. Mais la mémoire des chefs des faces pâles laisse passer bien des choses, entre autres les bonnes actions des hommes rouges, tandis que le souvenir de ses mauvaises actions se perpétue jusqu'à la troisième génération. Nos jeunes guerriers n'ont pas été massacrés et nos femmes n'ont pas été emmenées captives. Nous avons assez de guerriers pour balayer les Abénaquis et les précipiter dans les eaux avec autant de facilité que nos garçons, lorsque vient l'automne, balaient les mouches hors de nos wigwams avec des branches de sapin. Les Abénaquis sont des mouches. Ils ne tuent pas, ils ne vivent que de ce qu'ont tué les autres. »

Les Abénaquis, qui remplissaient la salle, commencèrent à proférer des menaces.

M. de Callières, pour prévenir un conflit qui menaçait, essaya de changer la conversation et demanda au Huron :

« Est-ce un chef de la nation des Hurons qui parle ? Ou entendons-nous la voix d'un renard caché dans la peau d'un serpent ? »

– Demandez au Serpent répondit le Huron, il se cache ; il ne peut pas même siffler.

– Iroquois, griffe de chat, s'écria le Serpent, s'élançant tout-à-coup d'un coin de la chambre où il s'était réfugié après avoir été désarmé par le Lt. de Belmont ; Iroquois, griffe de chat, avant que le soleil ait parcouru une autre fois sa carrière, le Serpent t'aura donné ton coup de mort ! »

Le Huron ne répondit que par un sourire de mépris.

Le marquis, inquiet et vexé de ses réticences, lui enjoignit de répondre franchement pourquoi, s'il était l'ami des Français, il n'était pas venu ouvertement au port, au lieu de rôder dans le

voisinage et de se faire passer pour un espion.

Le Huron répondit :

« Le chasseur tue le serpent sans l'avertir. Ainsi je ferai du Serpent des Abénaquis. »

Le marquis, toujours inquiet et vexé des équivoques du prisonnier, demanda aux conseillers comment il devait régler l'affaire.

Le vétéran, M. de Callières, proposa de le libérer immédiatement et de le renvoyer vers sa nation en le faisant escorter, sur un parcours de trois ou quatre lieues, par quelques soldats pour le protéger contre le Serpent dont il n'avait aucune merci à attendre. Le vieux soldat exprima l'opinion que le prisonnier était un homme influent chez les Hurons, et toutes les personnes familières avec les mœurs des sauvages purent s'apercevoir qu'il ne se trompait pas. Le silence de cet homme n'avait rien d'étonnant. Il avait évidemment manqué son coup ; de là son silence relativement à lui-même et à ses projets.

Tout à coup le Serpent s'avança. « L'espion, vociféra-t-il, ne doit pas être libéré. Il

m'appartient, à moi le chef des Abénaquis. Il a tué un des miens, il faut que je le tue. Telle a été la coutume longtemps avant que nos amis les Français vinssent visiter notre tribu. J'ai trois cent cinquante guerriers ; ils vous apportent des provisions et des fourrures ; ils rament sur vos canots ; ils vous indiquent les endroits où se cachent vos ennemis. Ils se battent pour vous. Si vous mettez cet espion en liberté, ma nation et moi-même nous vous quitterons pour toujours, et dès demain. Nous sommes vos protecteurs ; si nous vous abandonnons, les Iroquois vous dévoreront. Si nous partons, ils couvriront leurs wigwams des chevelures de vos guerriers. Rendez-moi mon prisonnier ou courbez la tête sous les haches des Iroquois ! »

Le marquis et les membres du conseil étaient exaspérés et dégoûtés des insolentes menaces du chef des Abénaquis. La seule personne qui semblait indifférente dans la salle était le Huron lui-même.

« Prisonnier, dit le marquis d'un ton plus élevé et avec une certaine agitation, dites-nous qui vous

êtes ; expliquez-nous ce qui vous a amené ici, et ce vantard qui ose menacer le représentant de la France et les officiers qui commandent l'armée française en Canada, va vous voir immédiatement libéré. »

Le conseil exprima hautement son approbation des sentiments exprimés par le marquis.

« Parlez, s'écria M. de Callières. Répondez à ce que l'on vous a demandé et dès demain je vous ferai donner un uniforme et vous enrôlerai dans mon régiment, comme grenadier ».

Le Huron sourit légèrement, puis reprenant tout à coup un air sérieux, il dit d'un ton calme :

« Le Huron est reconnaissant aux chefs des guerriers blancs. Mais l'aigle n'a jamais demandé grâce au corbeau. Le Huron ne remuera pas même le petit doigt de sa main gauche pour arracher sa vie au Serpent. »

Grand fut le désappointement du conseil. Le prisonnier refusait la seule chance de salut. Il restait seul à blâmer, son obstination à ne pas s'expliquer semblait le conduire à sa perte. Il fut

entraîné hors de la salle du conseil par le Serpent et ses guerriers, mais non pas sans que le marquis, sur la recommandation de M. de Callières, eût donné ordre à un détachement de soldats de l'accompagner pour le protéger contre la fureur des Abénaquis, dont il avait tué un parent en défendant sa propre vie.

Mais personne au fort Cataraqui, à l'exception du Serpent, ne savait que le prisonnier était le grand chef Huron, Kondiarak, plus connu dans les annales de la colonie sous le nom du « Rat », le même que les historiens appellent « le Machiavel de la forêt ».

II

La salle à dîner

Le soir du jour où avait siégé le conseil de guerre mentionné dans le chapitre précédent, des officiers étaient réunis à souper dans une des casemates du Fort Catarauqui. La place d'honneur était assignée à M. de Callières, et personne ne pouvait mieux la remplir. C'était le type parfait du gentilhomme et de l'officier français bienveillant et courtois avec ses subalternes, affable avec ses égaux et regardé comme un père par ses soldats. À sa droite, le chevalier de Vaudreuil qui s'était fait un nom au siège de Valenciennes et dont quelques descendants gouvernèrent avec éclat la colonie où leur ancêtre était venu combattre. On remarquait encore autour de la table, MM. Lavaltrie, Berthier, Grandville et Longueuil – chacun commandant

un bataillon des troupes provinciales – quatre officiers qui ont donné leurs noms à des localités que nous connaissons tous. Le lieut. de Belmont était aussi à table, et vis-à-vis lui se trouvait un lieutenant Vruze, secrétaire militaire du marquis de Denonville. Près de Vruze, était l'un des hommes les plus connus au Fort ; il était quartier-maître.

Son nom, tel qu'inscrit sur le bordereau de paie, était Jacques Tambour ; mais les officiers, qui le connaissaient bien, savaient que ce n'était pas là son vrai nom et que, par la naissance et l'éducation, il était leur égal. Il semblait le favori de tous, et n'avait, au Fort, que deux ennemis jurés – le lieut. Vruze, dont nous venons de parler, et le Serpent, chef des Abénaquis. L'opinion générale voulait que Tambour fut devenu l'ennemi du lieut. Vruze parce que, sous le prédécesseur du marquis de Denonville, il avait refusé de s'associer avec le lieutenant dans une opération malhonnête ayant pour objet le commerce de pelleteries. La suite de ce récit fera voir pourquoi il était l'ennemi du Serpent.

Le lieut. de Belmont, qui était le plus jeune officier présent, se trouvait plus mal à l'aise que jamais dans cette réunion. Il savait que son intervention en faveur du prisonnier huron avait été le thème des conversations de ses camarades et que l'éloge à lui adressé par le marquis avait été répété de bouche en bouche. Cependant, avec la modestie qui caractérise le vrai mérite, il s'abstenait de prendre part à la conversation, de peur que les événements du jour ne fussent amenés sur le tapis.

L'œil exercé de M. Callières lui fit de suite apercevoir que le jeune homme était plus réservé que de coutume. Le vétérán avait tout de suite deviné la cause de cette réserve, et pour faire revenir de Belmont à lui-même, il commença une attaque directe contre le rempart derrière lequel la modestie du jeune homme s'était retranchée.

« Lieut. de Belmont, dit le vétérán, vous avez accompli un acte des plus méritoires. Mais, à l'avenir, prenez garde de vous signaler, car vos amis vous verraient avec peine devenir muet pour payer votre gloire. »

Un rire général accueillit cette saillie ; mais c'était un rire tout inspiré par la bienveillance.

« M. de Callières, répondit le lieut. de Belmont, si je suis un peu silencieux ce soir, c'est que l'acte que j'ai fait aujourd'hui ne me semble aucunement mériter un éloge spécial. J'ai suivi par hasard la foule des Abénaquis, qui menait le prisonnier à la salle du conseil. J'ai entendu le Serpent dire à l'un de ses compagnons, dans la langue des Abénaquis, que pour faire voir combien il était indépendant des Français, il avait résolu de tuer le prisonnier en présence du gouverneur lui-même. Craignant que les mesures de rigueur que le marquis aurait à prendre en pareil cas n'eussent pour effet de nous aliéner les Abénaquis, à la veille de notre expédition, je résolus de surveiller tous les mouvements du Serpent. Mais je suis sûr que tout autre officier du Fort aurait agi comme moi, dans ma position, et n'aurait considéré la chose que comme une affaire très insignifiante.

— Bien dit, fit observer le chevalier de Vaudreuil. La perception des dangers qui nous

entourent, la présence d'esprit et la promptitude d'action sont les traits qui caractérisent le véritable soldat.

– Naturellement, fit observer le lieut. Vruze, M. de Callières et M. de Vaudreuil parlent d'autorité. Mais le lieut. Belmont et trois ou quatre autres officiers ici présents ont l'avantage sur nous, qui sommes nés en Europe et n'avons jamais combattu que des peuples civilisés. Ces messieurs ont toujours été en rapport avec les sauvages, et ils connaissent leurs habitudes mieux qu'aucun Européen ne peut jamais espérer de les connaître. Le lieut. de Belmont ou quelques-uns de ses confrères rendraient un grand service à l'administration de la guerre, en France, s'ils publiaient un volume sur la tactique des sauvages. »

Ces paroles furent dites d'un ton moqueur, auquel la mine renfrognée du lieut. Vruze ajoutait une amertume évidente.

Le lieut. de Belmont et les capitaines Lavaltrie et Berthier s'étaient levés. Mais un mot de M. de Callières les fit reprendre leurs sièges. « Lieut. de

Vruze, dit le vétéran, parlant avec lenteur en pesant toutes ses paroles, il peut vous être agréable de rire des soldats canadiens et de la tactique des sauvages. Mais si un soldat canadien s'était trouvé dans les mêmes circonstances qu'un officier que je connais – c'est-à-dire dans les tranchées devant Namur, il n'aurait pas tourné les talons à l'ennemi qui faisait une sortie, et ne serait pas allé se réfugier derrière les voitures à bagages. »

Le lieut. Vruze devint pâle et ne répondit pas. Il savait fort bien que de Callières connaissait son histoire et que le silence était pour lui le meilleur parti à prendre.

« Je suis fâché, continua le vétéran, qu'un incident désagréable se soit produit à une table que je préside, mais je recommanderais au lieut. de Vruze de modérer désormais ses dispositions à la satire.

– M. de Callières – dit le lieut. Vruze, qui avait eu le temps de reprendre son sang-froid – me permettra d'ajouter que tout homme qui a un peu vu le monde, en dehors de la vie des camps,

ne saurait prendre une plaisanterie faite en bonne part pour une satire. Quant à moi, je n'envie aucunement au lieut. de Belmont l'honneur qui lui vaut l'incident d'aujourd'hui. Il me permettra même d'exprimer l'espoir que cet honneur sera pour lui une nouvelle recommandation aux yeux de M^{lle} Julie du Châtelet. »

Ici de Belmont intervint. « Je ne permettrai pas au lieut. Vruze, s'écria le jeune homme d'une voix agitée, de traîner le nom de Julie du Châtelet dans aucune conversation à laquelle il prendra part et dont je serai témoin. Le lieutenant a toujours joui d'une réputation de prudence. Qu'il prenne garde que le vin et le souvenir de son désappointement ne le fassent s'écarter ce soir de cette sage et précieuse habitude. »

Le lieut. Vruze, après quelques instants de silence, reprit, du ton le plus calme et le plus provocant : « Mais pourquoi le lieut. de Belmont s'intéresse-t-il à M^{lle} Julie du Châtelet ? Il ne la connaît pas plus que moi. De fait, qui, dans le Fort, connaît ses ancêtres et sait de quel droit elle ajoute à son nom la particule qui distingue la

noblesse ? Nous savons tous qu'elle est la pupille de M. de Callières mais ce monsieur n'est pas obligé de nous montrer son arbre généalogique. Il pourrait néanmoins...

– Assez ! monsieur, assez ! cria, du bout de la table M. de Callières, qui, malgré l'empire qu'il avait toujours sur lui-même, ne pouvait pas supporter plus longtemps les lâches insinuations de Vruze.

Le vétérân était pâle de colère. Vruze, ne pouvant supporter son terrible regard, fixait quelque objet imaginaire sur le mur en face de son siège. Le jeune de Belmont tremblait de rage, et tenait attaché sur Vruze un regard terrible, semblable à celui de la bête féroce qui guette sa proie.

De Callières prit la parole : « Je n'ai pas l'intention, dit-il, de satisfaire l'ignorante curiosité que le lieut. Vruze vient d'exprimer d'une façon si malicieuse. Mais il y a ici d'autres personnes qui aimeraient peut-être à entendre expliquer ma position vis-à-vis de M^{lle} du Châtelet ; je m'adresse donc à ces personnes et

non au lieu. Vruze. Cette demoiselle est noble par son père et sa mère. Son grand-père paternel, qui appartenait à la meilleure noblesse de Bretagne, offensa le cardinal Richelieu, ses biens furent confisqués et il fut enfermé à la Bastille, où il mourut de désespoir, il ne laissait qu'un fils. Ce jeune homme, après avoir recueilli quelques faibles débris de la fortune de son père, se maria. Sa femme mourut quelques mois après avoir donné naissance à une fille. M. du Châtelet, pour bannir le chagrin qui l'oppressait, embrassa la carrière militaire. Nous étions officiers dans le même régiment, et il m'avait pris pour confident de toutes ses peines. Souvent il me demandait que, dans le cas où il mourrait avant moi, je voulusse bien me constituer le tuteur de son enfant. Le jour où nous prîmes Valenciennes, lui et le chevalier de Vaudreuil, ici présent, montèrent ensemble à l'assaut. Mais, moins heureux que le chevalier, M. du Châtelet paya de sa vie son courage héroïque. Comme nous le retirions de dessous un tas de morts et de blessés, il put encore dire ces seuls mots : « Soyez le père de ma Julie. » J'ai essayé d'accomplir la dernière

volonté de mon ancien compagnon d'armes. J'ai amené M^{lle} du Châtelet avec moi lorsque j'ai quitté la France avec mon régiment pour le Canada. Je l'aime comme si elle était ma fille ; je n'ai pas d'autres parents, et j'ai concentré sur l'enfant de mon ami défunt tout ce qui peut rester de tendresse dans le cœur d'un vieux soldat. Voilà, messieurs, en peu de mots, l'histoire de Julie du Châtelet.

– Et si, ajouta le chevalier de Vaudreuil en regardant Vruze avec un air de dédain, s'il existait en Canada, ou même en France, un seul homme qui osât mettre en doute la parole de M. de Callières ; je puis garantir ici la parfaite exactitude de ce qu'il vient de dire. Je pourrais même ajouter ce que sa modestie l'a empêché de dire ; c'est que, s'il n'eût pas accompli, avec la plus grande abnégation, les dernières volontés de son ami, M. de Callières serait peut-être aujourd'hui...

– Assez ! assez ! M. le chevalier, interrompit le vétéran, changeons de conversation. »

À ce moment, on frappa à la porte et un

phanton vint dire que le marquis désirait voir M. de Callières et le lieut. Vruze. Le vétérân installa le chevalier à la place d'honneur et, précédé du lieut. Vruze, il quitta la salle.

« Messieurs, dit Jacques Tambour qui s'était installé à la place du lieut. Vruze sitôt que la porte eut été fermée sur ce personnage, les événements de ce soir me font décidément croire à la migration des âmes.

– Il n'est pas difficile de vous convertir, monsieur Jacques, reprit le chevalier de Vaudreuil, mais comment êtes-vous arrivé à cette nouvelle, croyance ?

– D'une manière très facile et très rationnelle, répondit monsieur Jacques en se servant une verre de vin. Les meilleurs historiens – ces hommes qui n'ont jamais vu les pays qu'ils décrivent et s'arrangent toujours de manière à venir au monde mille ans après les événements qu'ils entreprennent de raconter – les meilleurs historiens nous informent que les Égyptiens, pour éviter de se livrer à une joie excessive dans leurs fêtes, plaçaient toujours un squelette dans leurs

salles de festins. Maintenant, par un raisonnement qu'il serait trop long d'expliquer ici, je suis arrivé à la conviction que l'âme – ou plutôt le principe vivifiant du lieu. Vruze – a dû habiter jadis le corps qui a fourni le plus laid de tous les squelettes qui jamais tempérèrent la gaieté d'un banquet égyptien. »

Un franc éclat de rire accueillit cette saillie, qui portait d'autant mieux que l'homme à qui elle s'adressait était d'une laideur accomplie et, en même temps, le caractère le plus sottement vaniteux que l'on pût rencontrer au fort.

« Je voudrais bien savoir, observa le capitaine Lavaltrie qui désirait changer la conversation, quelles sont les intentions du marquis de Denonville au sujet de la députation d'Iroquois qui est venue au fort il y a quelques jours pour arranger les préliminaires d'un traité de paix ?

– Il ne nous appartient guère, dit le capitaine Berthier, de critiquer la conduite du gouverneur ; mais je ne comprends pas pourquoi il retient ces hommes depuis près d'une semaine au fort sans leur dire s'ils auront la paix ou la guerre.

– Peut-être, fit observer le capitaine de Grandville, les conditions proposées par les chefs des Iroquois donnent beaucoup à réfléchir à M. le marquis.

– Je ne considère pas la chose à ce point de vue, remarqua le capitaine Longueuil. Le gouverneur a eu le temps de se décider à ouvrir la campagne contre les Iroquois. Tout est prêt et, nous pourrions partir demain. Tel étant le cas, je ne vois pas pourquoi les chefs Iroquois n'ont pas encore de réponse aux propositions qu'ils ont faites. Quelqu'un a-t-il vu ces sauvages dernièrement ?

– Moi, dit le lieut. de Belmont, j'ai accompagné M. Tambour cette après-midi, avec notre quartier-maître, à l'endroit où ils sont détenus.

– Et que pensent-ils des retards qu'on leur fait subir ? demanda le capitaine de Longueuil.

Ils disent qu'on les a trompés, répliqua de Belmont.

– Et j'ai entendu l'un d'eux dire, interrompit

M. Tambour, qu'ils croyaient que les délégués seraient mis à mort. »

À ce point de la conversation, M. de Callières entra. Il paraissait en colère et comme s'il venait de subir une grande contrariété.

« Messieurs, dit-il brusquement, vous connaissez tous les chefs Iroquois qui sont venus, il y a quelques jours, pour négocier un traité de paix. »

– M. de Callières, répondit M. de Longueuil, nous parlions d'eux lorsque vous êtes entré.

– Eh bien ! on les a mis aux fers : demain, avant le lever du soleil, ils seront envoyés à Québec et de là en France, dit le vétéran.

– Les officiers se regardèrent avec étonnement, mais personne ne dit mot.

« Je me suis opposé à cette décision du gouverneur, presque au point de me quereller avec lui, dit M. de Callières. Je lui ai représenté qu'en traitant ainsi leurs chefs, nous nous rendrions les Iroquois mille fois plus hostiles encore. J'ai dit au marquis que le roi désapprouverait certainement

un pareil acte et que tous les colons en frémiraient. Il m'a répondu que ses actes étaient sanctionnés par le roi. Je suis allé jusqu'à défier le marquis de me montrer les preuves de cette sanction. Il a pris dans son bureau particulier, une lettre portant le cachet royal. Je l'ai lue et il ne me restait rien à répliquer. Maintenant, messieurs, qui de vous consentira à escorter, par eau, ces chefs Iroquois jusqu'à Québec ? Ils doivent quitter le fort avant le lever du soleil. »

Les officiers ne répondirent pas.

« Voyons, messieurs, il me faut une réponse », dit le vétéran avec impatience.

Le capitaine de Lavaltrie répondit : « Je ne crois pas, M. de Callières, que vous trouviez ici un seul officier disposé à se charger d'une pareille mission.

– Je n'attendais pas moins, dit le vétéran que ce refus satisfaisait évidemment. Mais il me faut un volontaire à tout prix. En attendant, je vous conseillerai de vous retirer dans vos quartiers et de dormir autant que vous pourrez ; car bientôt, peut-être, vous n'aurez pas le loisir de dormir

quand vous voudrez. »

On se rendit à cet avis ; quelques instants plus tard, les officiers s'étaient retirés et on avait éteint les lumières dans la salle à manger.

III

La course terrible

La matinée du jour qui suivit les événements décrits dans les deux précédents chapitres avait été réservée par le chef des Abénaquis pour la torture préliminaire de son prisonnier. Le chef huron allait être forcé de faire la course terrible, formidable épreuve que tout prisonnier sauvage devait subir avant de périr sur le bûcher. Cette coutume barbare existait chez toutes les nations sauvages, et l'importance que l'on attachait à cette première épreuve était en raison de la position et de la réputation du prisonnier. D'après une tradition répandue chez les colons, un blanc, au début de la colonie, avait victorieusement subi l'épreuve et échappé à ses ennemis, rangés sur deux rangs, entre lesquels il avait dû passer, non sans emporter dans la tombe les marques terribles

du couteau et du tomahawk. Mais, règle générale, il était presque impossible d'échapper, et la victime, avant d'être arrivée au milieu de sa course, était tellement meurtrie qu'elle tombait épuisée et insensible, et, dans cet état, on l'emportait sur le bûcher.

Depuis le moment où il avait été emmené de la salle du conseil par le Serpent et sa bande, le chef huron avait été observé de près par des yeux auxquels la perspective d'une prochaine vengeance donnait un air farouche. Arrivé à sa destination qui était le wigwam de son ennemi le Serpent, on lui lia les bras derrière le dos avec de fortes courroies faites de peau de cerf non tannées. Ses jambes furent attachées de la même manière. Une garde de douze sauvages, chacun armé d'un couteau et d'un tomahawk, entourait le Huron ; cette garde était relevée toutes les trois heures. Il y avait aussi à l'intérieur du wigwam, un piquet de soldats français chargés de veiller à ce qu'on ne fit pas au prisonnier d'insultes inutiles.

Deux heures environ après le lever du soleil,

toute la population du village abénaquis se mit en mouvement pour se rendre à une clairière, longue d'environ cinq arpents, entre le fort et le lac Ontario. C'était l'endroit choisi pour la « course terrible » ; là se rendaient des vieillards courbés par l'âge – des sauvagesses aux cheveux gris, édentées, hideuses – des sauvagesses plus jeunes se faisant aussi une fête de cette scène de vengeance – des guerriers silencieux dans leur cruauté résolue, des enfants des deux sexes et une multitude de chiens affamés, semblables à des loups et faisant retentir la forêt de leurs aboiements.

La garnison du fort était aussi en mouvement. Plusieurs soldats étaient sortis du fort, mais ils avaient pris la précaution d'emporter leurs armes. L'officier de service était le lieut. de Belmont, qui connaissait bien les mœurs des sauvages et savait qu'en pareilles circonstances, lorsque leurs instincts farouches étaient soulevés, un blanc sans armes n'était pas plus en sûreté auprès d'eux que près du tigre qui a goûté le sang.

Le Serpent, avec une dextérité qui dénotait

une grande expérience, rangea les Abénaquis sur deux lignes parallèles. Ces lignes commençant à environ trente verges de la porte du fort, se terminaient près du centre d'une clairière, ayant une couple d'arpents carrés et couverte de souches d'arbres abattus l'année précédente. Le Serpent avait son but en faisant aboutir la ligne sur ce terrain encombré. Il savait que le Huron était le meilleur coureur du Canada, et craignait qu'il n'arrivât au bout des lignes à peu près sain et sauf ; alors, se trouvant en rase campagne, il aurait pu s'échapper. Mais avec cette précaution, en supposant même que, grâce à son agilité extraordinaire, il arrivât sain et sauf au bout des rangs ennemis, il se trouverait au milieu des souches et des arbres abattus et l'on pourrait l'entourer sans difficulté, ou du moins lui envoyer, à coup sûr, une balle ou une flèche.

Chaque individu des deux lignes était muni d'une arme : les hommes avaient des couteaux ou des tomahawks, les femmes des couteaux attachés au bout de perches, les enfants des bâtons pointus. Il semblait presque impossible qu'un être vivant pût marcher l'espace de deux

verges dans cette avenue d'ennemis en garde, sans être haché en morceaux.

Le Serpent ayant pris toutes ces dispositions, jeta un regard tout le long des lignes et s'étant convaincu que le chef huron n'avait aucune chance d'échapper, il ordonna à quelques-uns de ses hommes de l'amener.

Au bout de quelques minutes, le prisonnier fit son apparition sur la scène et fut reçu par les cris féroces des Abénaquis. Il n'y répondit que par un regard de mépris, et on put l'entendre prononcer d'une voix concentrée les mots de « chiens et lâches ».

Il fut amené à la tête des lignes où l'on détacha les courroies qui lui liaient les bras derrière le dos. Quand il se sentit libre, il ouvrit le collet de son habit de chasse et respira à pleins poumons l'air frais du matin. Puis se dressant de toute sa hauteur, il examina les lignes pour voir où elles se terminaient.

Quand il se fut assuré qu'elles aboutissaient parmi les souches de la clairière, le désappointement lui fit froncer les sourcils, mais

cela ne dura qu'un instant.

Tout à coup, se tournant vers Le Serpent, il lui dit : « Chien d'Abénaquis, je suis prêt. » Le Serpent poussa un cri perçant et prolongé auquel répondit toute la tribu, et en même temps toutes les armes furent levées.

La tête rejetée en arrière, la poitrine et le genou gauche en avant, le Huron semblait prêt à prendre son élan, quand, tout à coup, montrant la forêt de sa main gauche, il s'écria : « Voyez ! voyez ! » Tous les regards se tournèrent vers le point indiqué. Dans un instant, le chef Huron, prompt comme la pensée, avait arraché la massue des mains de l'Abénaquis se trouvant le plus près de lui, et s'élança au milieu des rangs ennemis avec la rapidité du vent. Les sauvages, surpris de ce mouvement, s'efforcèrent de lui porter des coups, mais presque tous en vain. Il arrivait presque à la clairière, lorsqu'un cri terrible vint frapper ses oreilles. Dans un instant, des Abénaquis, cachés derrière les souches, s'étaient levés et l'ajustaient avec leurs mousquets. En avançant, il marchait à une mort certaine ; s'il

restait immobile, c'était la mort également, car les ennemis avaient fermé leurs rangs derrière lui et formaient un demi-cercle d'où il ne pouvait sortir. Il résolut de se diriger vers le Fort.

Une volée de balles fut tirée par les Abénaquis de la clairière, mais elles passèrent au-dessus de sa tête. Il constata ensuite qu'un parti ennemi voulait l'empêcher d'atteindre le Fort en droite ligne. Sa seule chance était de faire un circuit rapide par la droite des assaillants, et d'atteindre la porte avant eux en courant à toute vitesse. Dans sa position, il n'y avait pas d'issue pour atteindre la forêt, car une palissade de douze pieds de haut entourait le Fort de tous côtés. S'élançant à droite avec la vitesse d'un cerf, il tourna la ligne des sauvages et se dirigea vers la porte. Mais, jetant un regard en arrière, il vit qu'il était poursuivi de près par le meilleur coureur des Abénaquis. Cet homme avait l'avantage des troupes fraîches sur le Huron, qui venait de parcourir plus d'un mille et avait reçu plusieurs coups violents dans sa course le long des rangs ennemis. Cet Abénaquis était suivi à une distance de vingt verges par le Serpent et son frère, deux

bons coureurs. Mais le Huron gardait son avance sur le premier des trois coureurs, et aux cris des sauvages et aux applaudissements des soldats français, spectateurs de cette scène terrible, il était arrivé à dix verges de la porte du Fort, lorsqu'il butta contre une souche cachée par les longues herbes, tomba violemment et resta un couple de secondes à terre, comme insensible. Le gros des Abénaquis voyant le Huron poursuivi par le meilleur coureur de leur tribu, et leur chef et son frère – certains d'ailleurs que quand même le prisonnier arriverait au Fort il leur serait rendu, les Abénaquis avaient abandonné la poursuite et poussèrent un cri de triomphe quand ils virent leur ennemi à terre. Mais ce fut une courte joie. Le Huron était debout avant que l'Abénaquis l'eût rejoint. Au grand étonnement de tous, au lieu de continuer sa course, il se retourna vers son ennemi. Ce mouvement semblait insensé, car le Huron n'avait qu'un bâton et l'Abénaquis avait son tomahawk et son couteau. Se rejetant en arrière, tout le poids de son corps portant sur la jambe gauche, le Huron attendit fermement l'attaque. Les soldats du Fort, bien que persuadé

que la lutte allait se terminer par la mort du chef Huron, ne purent s'empêcher d'applaudir chaleureusement. L'Abénaquis s'approcha et s'élança de toute sa force vers le Huron avec son tomahawk à la main et menaçant d'un coup terrible la tête de son adversaire. Mais le Huron s'était jeté de côté, et avant que l'Abénaquis eût pu se préparer à frapper un autre coup, le Huron lui avait brisé le crâne d'un coup de bâton. Se penchant sur son ennemi insensible, le vainqueur lui arracha le couteau et le tomahawk. Cela fait, il scalpa l'Abénaquis malgré les cris furieux de toute la tribu qui maintenant se dirigeait en masse vers le Fort. Après avoir agité en l'air la chevelure sanglante de son ennemi, pour faire encore enrager davantage les Abénaquis, le Huron se préparait à faire face au Serpent et à son frère, lorsqu'une douzaine de soldats français le saisirent et l'emmenèrent au Fort. Mais avant de franchir le seuil, il parvint à dégager son bras droit et, d'une main sûre, lança son tomahawk au Serpent, qui le reçut en pleine poitrine et tomba comme une masse de plomb. « Ha ! ha ! s'écria le chef huron, c'est la seconde fois que j'atteins le

Serpent, la troisième fois ce sera pour lui la mort. »

Puis le guerrier huron franchit le seuil de la porte qui se referma derrière lui : il était, pour le moment, hors des atteintes de ses ennemis.

IV

Julie et Isanta.

Dans une chambre contiguë à celle de M. de Callières, deux jeunes filles étaient assises et discutaient, à voix basse et tremblante, la cause du tumulte que l'on entendait près du Fort. Toutes les deux savaient que l'on préparait une expédition contre les Iroquois, mais elles étaient bien sûres que le départ n'avait pas encore eu lieu, car M. de Callières les en aurait informées la veille au soir. Elles s'étaient demandé si le tumulte n'était pas causé par une attaque des Iroquois ; mais la présence de la plus grande partie des soldats à l'intérieur du Fort était un indice certain que ces terribles sauvages n'avaient pas encore fait leur apparition. Après s'être perdues en conjectures, les jeunes filles se résignèrent à attendre l'explication que leur

donnerait M. de Callières, leur protecteur, à qui elles s'en rapportaient pour toutes les nouvelles à l'intérieur et à l'extérieur du Fort.

Julie du Châtelet, dont nous avons déjà mentionné le nom, venait d'avoir dix-huit ans, l'âge où la jeune fille devient femme par le caractère. Elle était grande, mais parfaitement proportionnée. Son visage ovale joignait une grande beauté à une expression de douceur inaltérable. Ses yeux grands, noirs et vifs étaient ombragés par de longs sourcils. Sa chevelure noire et épaisse tombait en touffes brillantes sur un cou d'une blancheur d'ivoire. Mais ce n'était pas seulement par sa beauté que Julie du Châtelet commandait l'admiration de tous ceux qui l'entouraient. Dès l'enfance, son esprit avait été nourri de ces connaissances solides qui permettent à une femme de ne pas toujours rester absorbée par les conversations frivoles des salons et de se livrer à des occupations plus sérieuses que la broderie et autres passe-temps frivoles. M. de Callières, qui, dans sa vie active de soldat, n'avait jamais oublié ses auteurs classiques, s'était muni d'une collection de bons auteurs

qu'il regardait comme la plus précieuse partie de ses bagages et qu'il emportait dans tous ses voyages. Sa pupille, Julie, avait accès à cette bibliothèque : M. de Callières se faisait un plaisir d'agir comme son précepteur, et, en son absence, il était remplacé par un des chapelains des troupes. La pupille de M. de Callières était devenue une des femmes les plus instruites de la colonie, et, sous ce rapport, elle ne le cédait en rien aux dames les plus accomplies de la cour du roi de France.

La compagne de Julie du Châtelet était une jeune sauvagesse du même âge qu'elle et que l'on appelait Isanta, nom qui, dans le dialecte huron, signifie « lys de la forêt ». Cette jeune fille avait été amenée dix ans plus tôt à Montréal par le Serpent, avec d'autres captifs ; elle appartenait à la nation huronne. Elle était aussi intelligente que belle et avait attiré l'attention de M. de Callières qui résolut d'en faire la compagne de sa pupille. Dans ce but, il paya sa rançon, se chargea d'elle et la fit instruire et baptiser par les missionnaires. Julie du Châtelet se prit d'une vive affection pour la compagne des jeux de son enfance. Travaux,

chagrins et plaisirs, tout était commun entre elles : deux sœurs ne se seraient pas aimées davantage.

La jeune Huronne était aimée de tous. Elle commandait l'affection. Simple, vive et sincère, elle était chérie de tous les colons. En outre, parmi les femmes de sa race, c'était une beauté. Ses traits ne présentaient pas les défauts que l'on remarquait chez les naturels de sa tribu ; ils étaient fins, délicats ; on eût dit une femme du midi de l'Europe plutôt qu'une sauvagesse du Canada. Ses yeux surtout, impressionnaient au premier abord. Ils étaient grands et rêveurs, et, par moments, on eût dit que la jeune fille était absorbée par quelque contemplation mystérieuse, céleste. Dans ces instants elle semblait soumise à quelque charme que rien ne pouvait dissiper, pas même la voix douce et joyeuse de Julie du Châtelet. Elle portait le même costume que sa compagne, et, à la grâce naturelle à l'enfant des forêts, elle joignait tous les avantages du maintien d'une Européenne. Le seul indice de son origine était un collier de perles qu'elle portait constamment depuis qu'elle vivait parmi les

Européens et qu'elle n'avait jamais voulu quitter, même à la sollicitation pressante de son amie, M^{lle} du Châtelet.

Rompant le silence qui durait depuis quelque temps : « Je me demande, dit Julie à sa compagne, quelle est la cause du bruit que nous avons entendu ce matin près du Fort ?

– Les Abénaquis se seront enivrés, répondit Isanta.

– Mais on a tiré des coups de feu et nous avons entendu de grands cris, objecta Julie.

– C'est que les Abénaquis, reprit Isanta, auront bu de l'eau de feu et, dans leur ivresse, ils auront pris quelques-uns des leurs pour des Iroquois et tiré sur eux. Ne vous ai-je pas dit, quand nous avons entendu les coups de feu, que le son venait du côté de la clairière ? Or, vous savez que, des deux côtés de la clairière, la forêt s'étend jusqu'au lac, et que, dans le cas d'une attaque, les Iroquois doivent venir par là ?

– Oui, vous m'avez dit cela, Isanta ; mais je ne crois pas que les Abénaquis aient bu, parce que le

marquis de Denonville a donné les ordres les plus stricts de ne pas vendre de spiritueux aux sauvages.

– Et les Abénaquis se soucient bien des ordres du marquis ! Quand on refuse de leur vendre de l'eau de feu, ils la volent.

– Ah ! Isanta, vous détestez encore les Abénaquis, et je crains bien que vous ayez oublié les leçons du père Martin qui nous commandent de pardonner à nos ennemis !

– Les Abénaquis ont tué ma mère et ma sœur ; puis-je oublier cela ?

– Et vous vengeriez leur mort si vous le pouviez ? Mais, malgré tous les efforts de nos missionnaires, les Abénaquis sont païens, et vous, vous êtes chrétienne, Isanta.

– J'hésiterais peut-être à venger de ma main la mort de mes parents, mais je ne serais pas fâchée de voir les Iroquois accomplir cette vengeance.

– Hélas ! Isanta, je crains que vous oubliiez les enseignements de notre sainte religion !

– Êtes-vous chrétienne, Julie ?

– J'espère que oui.

– Eh bien ! si vous voyiez le Serpent tuer le lieut. de Belmont comme il a tué mes parents, et si, un instant après, M. de Callières tuait le Serpent, blâmeriez-vous l'acte de M. de Callières ? »

Julie rougit et répliqua, d'un air confus :

« Vous radotez, Isanta, et vous voudriez me faire partager vos folies ! »

La Huronne resta quelques instants silencieuse, puis, tout à coup, elle reprit :

« Quel âge a le lieut. de Belmont ? »

Le visage de Julie devint pourpre, et elle reprit timidement :

« Comment le saurais-je, Isanta ? Mais pourquoi me faites-vous cette question ? »

– Parce que je pensais à mon frère, celui que le Serpent n'a pas pu tuer en même temps que le reste de ma famille, et ce frère aurait vingt-cinq ans s'il vivait jusqu'à la prochaine chute des feuilles.

– Eh bien ! Isanta, je ne sais pas au juste quel est l'âge du lieut. de Belmont, mais j'ai entendu dire à M. de Callières qu'il a de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Mais comment avez-vous appris que votre frère est mort et pourquoi ne m'en avez-vous pas parlé avant aujourd'hui ?

– Je ne l'ai entendu dire qu'hier. Le Serpent a envoyé un Abénaquis me dire qu'il avait un Iroquois prisonnier, et cet Iroquois aurait dit qu'il avait pris mon frère et l'avait mis à mort. Je ne crois pas à cette nouvelle. Mon frère était un chef trop puissant pour s'être laissé prendre par un Iroquois. Je serais allé voir le prisonnier hier et j'aurais su de lui la vérité, si M. de Callières ne nous eût pas enjoint de rester dans nos chambres jusqu'au départ de l'expédition. Mais je le verrai ce soir à tout prix.

– Vous ferez mieux de rester ici jusqu'à l'arrivée de M. de Callières. Il nous dira tout.

– J'aimerais mieux questionner M. de Belmont que M. de Callières.

– Et pourquoi, Isanta ? demanda Julie en regardant la Huronne d'un air tout à fait étonné.

– Parce que, répondit Isanta, le lieut. de Belmont est beaucoup plus jeune que M. de Callières, et que je suis bien plus à l’aise avec un jeune homme qu’en face d’un vieillard. »

Julie partit d’un grand éclat de rire à ce naïf aveu de sa compagne ; mais se reprenant aussitôt :

« N’aimeriez-vous pas autant interroger M. Tambour que le lieut. de Belmont ? »

Isanta fixa un instant Julie avec un air de gravité et répondit d’un ton emphatique : Non !

– Monsieur Tambour aurait-il eu le malheur de vous déplaire ?

– Jamais. Au contraire, il m’a toujours traitée avec bienveillance. Quand je suis seule, il m’accompagne, et, la semaine dernière, il aurait transpercé le Serpent qui avait osé m’adresser la parole, si je ne l’eusse pas empêché.

– Mais, dites-moi, Isanta, aimez-vous M. Tambour pour tous ces services ?

– Monsieur Tambour me dit que pour tous ses services, il ne demande qu’un sourire de moi.

Mais dites-moi, maintenant, si vous aimez le lieu. de Belmont ? À cette question si subite, Julie du Châtelet pâlit et rougit tour à tour. Puis, jetant sur sa compagne un regard significatif :

« C'est une question que je ne me suis jamais faite à moi-même et à laquelle il me serait bien difficile de répondre.

– Si j'étais Julie du Châtelet et si j'aimais le lieu. de Belmont, reprit Isanta d'un air sérieux, je ne laisserais pas ce secret me ronger le cœur, mais je le confierais à Isanta. »

Julie du Châtelet, qui connaissait trop bien la nature franche et ingénue de sa compagne pour se formaliser de ses paroles, mais qui désirait, en même temps, donner un autre tour à la conversation, reprit en souriant :

« Si vous vouliez être franche, Isanta, je vous demanderais une réponse à la même question au sujet de M. Tambour.

– Julie du Châtelet, répondit la Huronne, je ne saurais dire que je l'aime, car ce ne serait pas la vérité.

– Mais vous a-t-il avoué son amour ?

– Bien des fois.

– Et qu’avez-vous répondu, Isanta ?

– Rien ; parce que j’aurais craint de l’affliger, et l’on m’a enseigné à ne pas faire de peine aux autres. »

À ce moment, on entendit à la porte quelques faibles coups précipités, et un instant après entra M. Tambour, faisant un gracieux salut, qui indiquait qu’il n’avait point passé toute sa vie dans les camps.

« Vous arrivez au bon moment, M. Tambour, dit Julie. Nous sommes très inquiètes d’apprendre quelle est la cause du tumulte ce matin, chez les Abénaquis. Pouvez-vous satisfaire notre curiosité ?

– Avec plaisir, répondit M. Tambour. Le bruit était causé par un prisonnier que le Serpent avait capturé et qui est sorti sain et sauf de l’épreuve de la course terrible. Par mon saint patron, je n’ai jamais vu homme plus brave ni en Europe, ni en Amérique. Non seulement il s’est échappé, mais

il a donné le coup de mort au meilleur coureur des Abénaquis ; mais, ce qu'il y a de mieux, il a failli tuer aussi ce misérable Serpent.

– Qui était le prisonnier ? demanda Isanta avec anxiété.

– Il dit qu'il appartient à la nation des Hurons.

– À la nation des Hurons ! s'écria Isanta d'une voix tremblante d'émotion. Il faut que j'aie le voir, car il pourra peut-être m'apprendre quel est le sort de mon frère.

– Le prisonnier m'a chargé d'une commission, dit M. Tambour. Il m'a demandé s'il y avait une Huronne au Fort. J'ai répondu que j'en connaissais une, la plus jolie qui fût jamais (jetant un regard d'admiration à Isanta), et que je serais plus fier de lui porter un message que de recevoir du roi de France ma commission d'officier dans ses gardes de corps. » Et Tambour parlait évidemment de cœur en disant ces mots.

« De quel message le Huron vous a-t-il chargé pour moi ? demanda Isanta d'un ton à la fois inquiet et impatient. Faites-moi d'abord part du

message et j'écouterai ensuite vos beaux compliments.

– Je vois, dit Tambour avec un air de désappointement, que vous vous souciez plus du message que du porteur. Mais je ne vous blâme pas, Isanta ; il est naturel que vous songiez plutôt à l'un des vôtres qu'à un étranger. Voici donc le message. » À ces mots, Tambour tira de sa poche un petit rouleau d'écorce de bouleau qu'il remit à la Huronne.

Isanta l'ouvrit rapidement, l'examina quelques secondes, puis le laissa tomber en s'écriant : « Le prisonnier est mon frère, le grand chef Huron, Hendiarack ! »

Tambour ramassa le morceau sur lequel était tracé un cercle dans lequel était enfermée la grossière image d'un rat.

– Expliquez-moi ce mystère, M. Tambour, dit Julie du Châtelet à la fois surprise et alarmée.

– Pas maintenant, pas maintenant, reprit la Huronne agitée ; venez avec moi, dit-elle à Tambour en lui prenant le bras.

– Isanta, Isanta, dit Julie d'un ton suppliant, attendez que M. de Callières arrive ; il pourra peut-être sauver votre frère.

– Je ne saurais différer un seul instant. Je l'attends depuis dix longues années et je ne puis désobéir à la voix des miens.

À ces mots, elle quitta la chambre, entraînant presque Tambour avec elle, et sans s'excuser auprès de Julie du Châtelet de la précipitation de son départ.

V

Sacrifice

En quittant le fort, Isanta, accompagnée de Tambour et sans dire un mot à son compagnon, se dirigea en droite ligne vers le camp des Abénaquis. Ce camp était établi dans un bouquet d'arbres en dehors de la palissade du fort, en face du lac. Tambour pouvait à peine suivre sa compagne qui glissait, pour ainsi dire, dans les broussailles et entre les arbres abattus qui couvraient l'espace qui séparait le fort du camp des Abénaquis. Il la questionna plusieurs fois sur l'objet de sa course, mais ne put en obtenir d'autre réponse que celle-ci : « Je vais sauver mon frère ! »

Bientôt, Isanta et Tambour entraient au camp. La première fut immédiatement entourée d'un groupe de femmes qui l'aimaient toutes. De son

côté, Tambour fut bien accueilli par les braves. Ils le connaissaient tous et le regardaient comme le plus grand médecin parmi les Français. Il leur avait donné des preuves fréquentes de son habileté en chirurgie, et les opérations que Tambour avait pratiquées tenaient, pour eux, du miracle. Mais bien que les Abénaquis fussent surpris de l'apparition d'Isanta et de Tambour au milieu d'eux, ils ne manifestèrent point leur étonnement. Avec le flegme particulier à leur race, ils attendirent des explications.

La Huronne parla la première : « Montrez-moi, dit-elle, le wigwam du Serpent ».

Cette fois les sauvages se regardèrent avec surprise. Mais nul ne fut plus surpris que Tambour. N'en croyant pas ses oreilles, il demanda avec le plus grand étonnement :

« N'êtes-vous venue ici que pour voir le Serpent ? »

– Je suis venue, dit-elle, à voix basse, pour sauver mon frère.

– Je crains, Isanta, que vous n'ayez fait une

course inutile.

– Si M. Tambour a peur, il peut s'en retourner.

– Peur de qui ? peur de quoi ? répliqua Tambour d'un ton agité. Si cela vous faisait plaisir, Isanta, de voir mourir ce misérable Serpent, je vais le provoquer tout de suite et l'étendre mort à mes pieds, quitte à être ensuite mis en pièces moi-même par les Abénaquis irrités.

– J'ai peur que vous ne gâtiez tout par votre violence, reprit la jeune fille. Mais, promettez-moi de vous contenir et de m'aider ainsi à sauver mon frère, ou bien je m'en retourne et vous tiendrai responsable de sa mort.

– Je le promets, répondit Tambour, mais j'espère que le Serpent ne poussera pas ses provocations trop loin.

– L'une de vous, mes sœurs, dit Isanta en s'adressant aux femmes, voudrait-elle me conduire au wigwam du Serpent ? »

Une jeune et jolie sauvagesse offrit ses services. Quelques instants après, Isanta et son

compagnon étaient sous la tente du chef abénaquis.

Ce personnage était assis à terre et occupé à aiguiser son tomahawk. Levant la tête, il regarda fièrement ses visiteurs, puis siffla avec force. À ce coup de sifflet, plusieurs Abénaquis armés entrèrent sous le wigwam.

Prenant alors la parole :

« Pourquoi la sœur du Rat et mon autre ennemi Tambour sont-ils venus au wigwam du Serpent !

– Pourquoi m’appelez-vous la sœur du Rat ? demanda Isanta. Ne m’avez-vous pas envoyé un de vos guerriers me dire que mon frère avait été pris par les Iroquois et mis à mort ?

– J’ai envoyé un de mes guerriers vous porter cette nouvelle, dit le Serpent du ton le plus calme. Mais pourquoi la sœur du Rat se plaindrait-elle ? Si son frère n’est pas mort aujourd’hui, il sera mort demain.

– Ainsi, le grand chef des Abénaquis n’a pas honte de mentir à une femme ?

– Ni à un homme. Le sage ment toujours ; les fous seuls disent la vérité.

– Mais pourquoi le Serpent a-t-il fait ce mensonge ?

– Je craignais que vous n'appreniez que le prisonnier est votre frère, et que vous ne fîssiez demander sa liberté par le gouverneur. Mais maintenant il est trop tard.

– Et pourquoi est-il trop tard ? Le gouverneur est plus puissant que le Serpent et peut délivrer le Rat tout de suite. Le gouverneur est humain, mais le Serpent n'a jamais montré de pitié.

– Je dis à la sœur du chef huron qu'il est trop tard pour sauver son frère. Ce matin, il a tué Pied-de-Daim, le meilleur coureur de notre tribu. Le gouverneur a été très fâché d'apprendre sa mort, car il devait l'envoyer, au lever du soleil, pour espionner les Iroquois. Il n'y a pas plus d'une heure que le marquis a dit à M. de Callières, qui demandait sa grâce, que le prisonnier m'appartenait. »

Isanta frémit à ces paroles, mais elle reprit :

« Qui a conté cette histoire au Serpent ?

– Quelqu'un de bien informé ; un homme qui sait que vous le haïssez et sera content de vous voir souffrir pour votre frère.

– Est-ce le lieut. Vruze qui vous a dit cela ?

– Vous l'avez deviné. L'ami du Serpent, le lieut. Vruze m'a dit cela un instant avant votre arrivée.

– Une belle paire d'amis, observa Tambour, Satan et son héritier présomptif !

– Silence, dit Isanta, vous allez tout compromettre !

– Et maintenant, reprit le Serpent, qui a dit à Isanta que son frère avait été fait prisonnier hier ?

Avant que la Huronne pût répondre, Tambour interrompit :

– Je lui ai dit.

– Et pourquoi l'homme blanc se mêle-t-il de ses affaires ? demanda le Serpent d'un ton courroucé. A-t-il été repoussé par ses femmes qu'il cherche à se rapprocher de l'enfant de la

forêt ? »

Le Français, bouillant de colère, s'écria d'une voix terrible :

« Le choix de l'homme blanc est libre. Mais il n'en est pas ainsi du Serpent. Le Serpent n'a pas d'épouse parce que les femmes de sa tribu ne veulent pas s'associer à celui qui ne peut montrer que des chevelures de femmes et d'enfants hurons. »

Le Serpent resta comme intimidé sous le fier regard de Tambour ; mais il ne manqua pas de s'apercevoir que celui-ci avait à moitié tiré son épée du fourreau, comme pour se préparer à tout événement. Les guerriers abénaquis et leur chef regardèrent Tambour avec une sorte de terreur. Le Serpent savait, en outre, que Tambour maniait parfaitement les armes ; il se souvenait que, pour débarrasser Isanta de ses attentions, Tambour lui avait arraché son tomahawk et lui aurait passé son épée à travers le corps, s'il n'eût pas pris la fuite.

Après une pause de quelques instants, le Serpent reprit :

« Je demanderai encore à la sœur du Huron pourquoi elle est venue au wigwam du chef des Abénaquis ? »

– Pour sauver la vie de son frère.

– C'est beaucoup demander. Mais le Serpent peut le sauver ; bien que le gouverneur, sans le consentement du Serpent, ne puisse pas le sauver.

– Le gouverneur n'est pas un Abénaquis, il est humain.

– Le gouverneur n'est pas fou. Il a besoin des Abénaquis, quand même ils seraient cinq fois plus nombreux, pour combattre les Iroquois. S'il met votre frère en liberté malgré moi, les Abénaquis ne l'aideront pas à combattre les Iroquois. Mais si je disais au gouverneur : « Je pardonne au prisonnier la mort de mes deux guerriers, et le coup qu'il m'a donné en pleine poitrine », votre frère serait immédiatement libre et irait rejoindre les siens.

– Et quelle rançon demande le chef des Abénaquis pour la vie de mon frère ? demanda la Huronne.

– Quelle rançon donnera sa sœur ?

– Écoutez-moi, interrompit Tambour, avant que la jeune fille eût le temps de répondre. – Serpent, dit-il, en prenant le ton de la conciliation, vous êtes un grand chef : l'Iroquois tremble à votre nom ; votre réputation s'étend des bords de la mer aux régions du couchant. Mais il vous faudrait l'uniforme d'un guerrier blanc pour paraître plus terrible à vos ennemis. Nous sommes tous les deux à peu près de la même taille. J'ai un uniforme que je n'ai porté qu'une seule fois et cela en présence de notre grand-père le roi de France. Il est superbe, tout couvert de broderies d'or ; avec cela vous auriez l'apparence du grand chef des guerriers blancs ; cet uniforme éblouirait vos ennemis et charmerait les yeux de vos amis ; la femme qui vous haïssait hier vous aimerait demain. Je vous donnerai cet uniforme si vous voulez libérer le chef huron. Je vous donnerai, en outre, une épée à poignée d'argent et cent louis d'or. Je vous indiquerai enfin la recette de la médecine qui fait friser les cheveux, et, à l'aide de cette médecine, vous serez le plus beau des chefs du Canada. Maintenant, Serpent, soyez

sage. Acceptez ces présents pour lesquels les autres chefs donneraient leur main droite, mais que je n'offre qu'à vous. Libérez le prisonnier et vous aurez tous ces présents avant le coucher du soleil. »

Le Serpent répondit : « Le compagnon de la Huronne dit-il la vérité quand il me promet la recette de la médecine pour les cheveux ? »

Tambour, tout joyeux à l'idée que ses offres allaient être acceptées, répondit : « J'ai dit la vérité ; ces objets seront à vous. »

– Et qu'offre la sœur du chef huron ? demanda l'Abénaquis.

– Tout ce que j'ai, répondit Isanta avec émotion. M. de Callières m'a fait une dot de mille couronnes ; elle est à vous. Vous avez vu et admiré les bracelets d'or que Julie du Châtelet portait ; ils représentent votre emblème, le serpent ; ils m'ont été donnés, mais ils sont à vous. Vous avez souvent convoité le cheval noir que monte M. de Callières. Je le lui demanderai, il ne me le refusera pas et je vous le donnerai. En outre, Julie du Châtelet vous fera, pour l'amour

de moi, d'autres présents plus riches encore. Voyons, Serpent, prouvez que vous avez le cœur d'un guerrier et acceptez la rançon. »

Les yeux du Serpent brûlèrent d'un éclat satanique, et montrant un couteau qu'il tenait à la main :

« La sœur du Huron sait-elle ce que je viens de faire avec ce couteau ? »

La jeune fille répondit en tremblant : « Ce couteau doit sans doute servir à combattre les Iroquois. Le Serpent est un guerrier sage, il sait avoir soin de ses armes.

– Ce couteau ne doit pas servir à combattre les Iroquois, mais à taillader la peau de votre frère lorsque moi et mes braves nous l'aurons attaché sur le bûcher, demain », répondit l'Abénaquis avec une expression de satanique malice qui le rendait horrible à voir.

La Huronne demeura glacée de terreur.

« Monstre » ! s'écria Tambour en tirant son épée et faisant une passe rapide vers l'Abénaquis, lequel évita le coup en se jetant à terre pendant

que ses guerriers, le tomahawk levé, s'élançaient entre le Français exaspéré et leur chef.

La Huronne arrêta le bras de son compagnon et le força de remettre l'épée au fourreau.

Pendant ce temps, le Serpent effrayé s'était relevé.

« Mécréant ! s'écria Tambour en lui montrant le poing. Je regrette de n'avoir point passé mon épée à travers ta carcasse de lâche ! Mais fais ranger de côté cette jeune fille et tes guerriers et ordonne-leur de se tenir tranquilles, je vais me battre sur le champ avec toi ;... et, pour t'engager au combat, qu'il soit convenu que si je te tue, tes guerriers pourront immédiatement me mettre à mort !

– Le Serpent ne combat que quand cela lui plaît, répondit le chef. Il ne se battra point avec le grand médecin français. »

Tambour allait répondre lorsqu'il fut interrompu par Isanta qui, s'adressant au chef d'un ton suppliant :

« Sûrement, dit-elle, le Serpent acceptera la

rançon ? Il ne saurait refuser une femme ? »

L'Abénaquis répondit : « À midi, demain, nous mettrons à l'épreuve le courage du chef huron. D'abord, nous lui percerons les chairs avec des éclats de bois enflammés ; ensuite, avec des pinces, nous lui arracherons les ongles des pieds et des mains ; puis...

– Assez ! assez ! cria la jeune fille à l'agonie. Je ferai tous les sacrifices ; qu'exigez-vous ?

– Si vous voulez sauver le chef huron, il faut devenir ma femme. »

La jeune fille demeura silencieuse, mais Tambour ne put retenir un cri.

« Que dit la sœur du Huron ? » reprit le Serpent.

La jeune fille se tourna vers son compagnon comme pour lui demander un avis. Mais comme elle vit son émotion dont elle connaissait la cause, elle se contenta de dire : « Je ne vous demande pas d'avis, ce serait cruel. »

Tambour la comprit et répondit tristement : « Suivez l'impulsion de la nature, Isanta, et vous

ferez bien.

– J’attends la réponse de la jeune fille », dit le Serpent.

La réponse fut courte : « Je serai votre femme ! »

Le chef eut un sourire horrible, et ne murmura qu’un mot : « Bien ! »

Tambour, regardant tristement sa compagne, lui dit : « Maintenant, partons ! »

Et, sans échanger une parole, la Huronne et Tambour traversèrent le camp des Abénaquis et se séparèrent à la porte du Fort.

VI

Malentendus

Julie du Châtelet, après le brusque départ d'Isanta avec Tambour, demeura dans une grande perplexité. Le tumulte qu'elle avait entendu le matin, sa conversation avec la Huronne, le singulier message apporté par Tambour, l'empressement de la jeune fille à aller voir son frère, toutes ces circonstances avaient entraîné Julie dans un labyrinthe de réflexions d'où elle ne pouvait sortir.

Plus elle repassait sa conversation avec Isanta, plus elle devenait persuadée que la jeune fille allait devenir ou était déjà peut-être amoureuse du Lt. de Belmont. Il est vrai qu'Isanta n'avait pas admis la chose en termes formels, mais l'intérêt qu'elle témoignait au jeune officier menait à la même conclusion. Et puis elle se

rappelait toujours cette question d'Isanta :

« Aimez-vous le Lt. de Belmont ? »

Elle se reprochait maintenant d'avoir répondu d'une manière si équivoque ; car si elle eût parlé franchement et avoué qu'elle aimait le Lt. de Belmont, la Huronne, obéissant à l'impulsion de sa vive nature, aurait renoncé à un projet dont la réalisation était dès lors impossible. Ce n'est pas que Julie du Châtelet crût, un seul instant, à la possibilité d'avoir un jour Isanta pour rivale ; mais comme toutes les femmes d'une nature ardente, la seule idée de partage en matières d'affection lui répugnait ; en un mot, elle voulait tout ou rien. Mais Julie songeait à une autre chose en pensant à Isanta. M. de Callières et sa pupille avaient espéré que la Huronne, soumise, dès son jeune âge, aux influences de la civilisation, se serait transformée, aurait oublié qu'elle était l'enfant de la forêt pour devenir l'enfant de la France. Mais, ce matin-là même, cet espoir avait disparu pour toujours. Julie songeait toujours à la brusque décision de sa compagne en recevant le message de Tambour, et au langage véhément de

la jeune fille lorsqu'on lui avait demandé d'attendre le retour de M. de Callières : « Je ne saurais différer un seul instant ; je l'attends depuis dix longues années, et je ne puis désobéir à la voix des miens ! »

Julie était plongée dans ces pénibles réflexions lorsque le Lt. de Belmont entra. Elle le reçut froidement et lui demanda d'un ton moitié mécontent :

« À quoi dois-je l'honneur de cette visite matinale, M. de Belmont ? »

Le jeune homme, surpris, lui répondit :

– N'avez-vous pas entendu du bruit dans le camp des Abénaquis, ce matin ?

– L'affaire est déjà vieille, répondit-elle, et l'on m'a tout dit. Je remercie néanmoins le Lt. de Belmont de ce qu'il a bien voulu quitter son poste pour venir m'apprendre que le frère de ma meilleure amie a dû, ce matin, subir l'épreuve de la course terrible chez les Abénaquis. »

Le jeune homme comprit la raillerie, mais répondit d'un ton conciliant :

« Je puis affirmer qu'il y a à peine une demi-heure que j'ai su que le prisonnier est le frère d'Isanta.

– Lorsque le Lt. de Belmont fera sa première campagne. J'espère que, dans son intérêt, s'il fait des prisonniers, il saura distinguer entre un chef sauvage et un guerrier ordinaire.

– Je remercie M^{lle} du Châtelet de ses bons souhaits, répondit de Belmont un peu piqué. Je lui dirai néanmoins que, sans moi, le chef huron ne serait pas vivant aujourd'hui. En outre, si cet homme est prisonnier, il le doit à son obstination, car le jour où il a été pris, M. le marquis de Denonville lui a offert la liberté s'il voulait avouer pourquoi il rôdait autour du Fort et à quelle nation il appartenait : or, s'il a refusé de répondre au gouverneur, à plus forte raison me recevrait-il avec le même refus.

– Le Lt. de Belmont aurait fait un excellent avocat, observa Julie ; il possède à un haut degré la faculté de donner aux choses l'aspect qui lui est le plus favorable.

– Je ne vois pas, répondit le jeune homme

avec chaleur, ce qu'il y a de défavorable pour moi dans cette affaire. M^{lle} du Châtelet me semble un peu prompte à se former une opinion sur des choses au sujet desquelles elle me paraît n'avoir que des renseignements imparfaits. Tout ce que je puis ajouter, c'est que je suis désolé pour le prisonnier ; c'est un brave, et si son sort était en mon pouvoir, il serait immédiatement libéré.

– Seulement pour sa bravoure ? répliqua Julie qui semblait décidée à taquiner son amant.

– Je ne puis comprendre vos questions, M^{lle} du Châtelet, reprit le lieutenant à la fois vexé et intrigué.

– Les préoccupations de la prochaine campagne ont enlevé à M. de Belmont sa perspicacité ordinaire, reprit Julie, car je ne lui fais que des questions auxquelles un homme infiniment moins intelligent que M. de Belmont répondrait sans la moindre hésitation. »

– Franchement, si M^{lle} du Châtelet veut parler en charades, je ne suis pas forcé de la comprendre, reprit de Belmont en cherchant à contenir l'irritation que lui causaient les paroles

et le ton provocant de Julie.

– Eh bien ! M. de Belmont, puisque votre intelligence semble comme endormie, reprit la jeune fille en jetant un regard inquisiteur sur de Belmont. Je vais vous répéter ma question plus en détail. Vous m’avez dit que, si la chose était en votre pouvoir, vous libéreriez le Huron immédiatement. Je vous demande si vous feriez cela seulement pour ses mérites comme brave ou à cause de sa sœur Isanta ? Cette fois, M. de Belmont, me comprenez-vous ?

– Oh ! parfaitement, reprit de Belmont riant de tout son cœur ; M^{lle} du Châtelet souffre du mal de jalousie.

– Prenez garde, monsieur, ne vous moquez pas de moi, reprit Julie indignée. Rappelez-vous que je ne suis pas de ces personnes qui supportent les plaisanteries de caserne !

– M^{lle} Julie du Châtelet, répliqua de Belmont, les mots « plaisanteries de casernes » ne sauraient s’appliquer à ce que je viens de vous dire, et j’ai même la conscience de n’avoir jamais employé pareil langage devant vous. Je me suis permis de

rire de ce qui me semblait une idée folle que vous ne sauriez avoir sérieusement formulée.

– Peu importe ce que le Lt. de Belmont pense de cette question. J'ai des raisons qu'il ne connaît pas pour la croire sérieuse. Il peut ne pas répondre s'il le veut, mais je saurai alors quelles conclusions tirer de son silence, et n'agirai d'après ces conclusions.

– M^{lle} du Châtelet aurait-elle, dernièrement, prêté l'oreille à quelques calomnies débitées contre moi ? Car c'est la seule supposition qui puisse m'expliquer le ton qu'elle prend aujourd'hui.

– Je n'ai jamais prêté l'oreille à des calomnies débitées contre le lieut. de Belmont. Sa conduite est son affaire personnelle.

– Nul doute, et je puis justifier ma conduite en toute circonstance. Ma conscience est mon juge, et elle me dit assez que je n'ai jamais rien fait pour me compromettre dans mes relations avec M^{lle} Julie du Châtelet.

– Je ne me trompais pas beaucoup en disant

que le lieut. de Belmont ferait un excellent avocat.

– Si M^{lle} du Châtelet veut dire que je vise à l'équivoque, reprit de Belmont, ne pouvant plus supporter ces sarcasmes, je vais me voir forcé de prendre congé d'elle. »

Julie, fixant le jeune homme, s'aperçut qu'elle avait poussé la plaisanterie trop loin. Après quelques instants de silence, elle reprit d'un ton nonchalant :

« Lieut. de Belmont, Je vous félicite de votre conquête ; Isanta est devenue amoureuse de vous. »

Le jeune homme ne pouvant comprendre si Julie battait en retraite en donnant à la conversation le ton de la plaisanterie, comme c'était sa coutume, ou si elle était réellement sérieuse, reprit d'un air étonné :

« Qui vous a dit cela ?

– Je le sais de bonne source, répondit Julie.

– Eh bien ! si elle est devenue amoureuse de moi, j'en suis fâché pour elle ; mais ce n'est pas

ma faute.

– Vous faites peu de cas de l'affection d'une femme, paraît-il. Vous m'en avez dit assez pour me faire comprendre que si toute autre femme devenait amoureuse de vous, la chose vous semblerait toute naturelle.

– Vous me jugez bien mal, mademoiselle, reprit de Belmont profondément mortifié.

– Voyons, dit M^{lle} du Châtelet, d'un ton péremptoire, avouez que vous avez joué double jeu.

– Je ne ferai jamais pareil aveu, répondit de Belmont d'une voix ferme.

– C'est-à-dire que, mis au pied du mur, vous avez peur d'admettre que tout en me faisant croire que j'étais l'objet de vos vœux, vous cherchiez à duper Isanta, en lui faisant des promesses que vous saviez ne jamais tenir.

– Je nie avoir jamais agi de la manière que vous me dites à l'égard d'Isanta, dit de Belmont dont la rougeur animait le visage. Je nie également avoir jamais parlé à Isanta de manière

à lui donner de pareilles idées. Telle est ma dénégation. Maintenant, quelles sont vos preuves ?

– Je ne vous les donnerai pas.

– Mais alors, acceptez-vous ma dénégation ?

– Je répondrai plus tard ; je ne le dois pas faire maintenant.

– En d’autres termes, vous refusez d’accepter la dénégation formelle que j’oppose aux insinuations que vous faites contre moi ? reprit de Belmont d’une voix tremblante.

– Je ne cède ni aux menaces ni à la violence, dit Julie se levant avec fierté et parlant avec la plus ferme assurance. Le lieut. de Belmont a pu rencontrer d’autres femmes crédules, mais il ne me fera pas accepter une déclaration contraire à tout ce que j’ai pu constater.

– Assez, dit de Belmont n’y tenant plus ; je ne perdrai pas mon temps à combattre les rêves de la jalousie. J’ai l’honneur de saluer M^{lle} du Châtelet ! »

À ces mots, le jeune homme sortit

précipitamment.

Un instant après, Julie du Châtelet, qui venait de soutenir cette longue lutte contre son cœur et contre les nobles instincts de sa nature, Julie du Châtelet fondait en larmes.

VII

Refus du sacrifice – Lutte pour la liberté

Peu de temps après le départ de Tambour, Isanta se rendit au poste du Fort et demanda à voir le prisonnier qui avait subi l'épreuve du matin. Comme Julie et elle avaient l'habitude de visiter les prisonniers pour leur porter des secours charitables, la permission lui fut immédiatement accordée. On la fit entrer dans une petite chambre carrée, éclairée seulement par une grille placée à environ dix pieds du sol. Aucun meuble dans cette cellule, faite de madriers bruts ; pas même une paille sur le sol. L'œil de la jeune fille, habitué à la lumière du dehors, ne put d'abord rien distinguer. Mais avant que ses yeux eussent pu s'accoutumer à l'obscurité de la cellule et découvrir où se tenait le prisonnier, un œil plus prompt que le sien l'avait reconnue et sitôt

qu'elle entendit prononcer le nom d'« Isanta », elle se jeta dans les bras de son frère. Dix ans de séparation furent oubliés dans cette étreinte d'un moment.

Ce fut Isanta qui prit la parole.

« Frère, dit-elle d'une voix tremblante d'émotion, je suis venu pour te délivrer.

– Ma sœur est-elle folle ? Elle devrait connaître la nature du Serpent.

– Je ne suis point folle. Il y a une heure, le Serpent m'a promis qu'il épargnerait ta vie.

– Ne le crois pas ; il a menti.

– Mais il peut dire vrai, cette fois.

– Les dents du loup s'émousent à mesure qu'il vieillit, mais il demeure toujours féroce. Le Serpent aurait-il appris à dire la vérité en vieillissant ?

– Le loup ne peut-il pas changer sa proie pour une autre ?

– C'est possible ; mais la faim se faisant sentir, il mangera la première, ou, dans sa colère,

il la tuera. Ainsi agira le Serpent.

– Mais quelqu'un doit le croire, et je serai cette personne. Ne nous inquiétons pas des dangers à venir et sachons écarter le danger présent.

– Que veut dire Isanta ? A-t-elle fait quelque marché avec celui qui a tué nos parents en l'absence de son frère et nos guerriers ? A-t-elle oublié qu'il l'a emmenée elle-même loin de notre tribu et l'a abandonnée parmi les étrangers ?

– Je savais tout cela quand j'ai fait le marché ; c'était une rude épreuve, plus terrible que la mort. Mais j'ai pensé à toi, mon frère, et je me suis soumise.

– Quoi donc ?

– Tu seras mis en liberté à condition que je devienne la femme du Serpent.

– Jamais ! s'écria le chef huron d'une voix étouffée. Sœur de Kandiarak, c'est surtout pour toi que je suis venu ici ; mais je souffrirais plutôt mille morts que te voir unie au Serpent. Qu'il agisse comme il voudra, il ne tirera pas un soupir

de Kandiarak si ma sœur promet de ne jamais devenir sa femme. Ma vie et celle de cent de mes guerriers ne vaudraient pas un pareil sacrifice !

– Songe aux tourments que le Serpent peut t’infliger ; songe au bien-être de ta tribu ; songe aux batailles que tu as gagnées, aux honneurs que tu pourras encore mériter, mais ne songe pas à moi. Qu’importe ma vie à notre tribu ? Mais si tu meurs, elle périra aussi. Vis donc, et illustre-toi encore. Parmi les Hurons, il y a plus de femmes que de guerriers. Personne ne s’aperçoit de mon absence, il en sera de même de mon trépas. Qu’importe si le Serpent me tuait ? Je serais plus tôt hors de son pouvoir. Si tu pleures sur moi, souviens-toi que tu as de plus justes sujets de larmes ; souviens-toi que si les larmes pouvaient ramener les morts à la vie, ils ne sauraient aucun gré à ceux qui les répandent. Tu te marieras ; ta femme sera pour toi plus qu’une sœur ; elle prendra ma place dans ton cœur ; elle sera pour toi le soleil qui reparaît derrière un nuage noir. Elle te rendra père de nobles guerriers comme toi et comme notre frère. Si elle a une fille, tu l’appelleras « Isanta », et quand ses frères te

demandèrent d'où lui vient ce nom, tu leur raconteras mon histoire. Voilà tout ce que je te demande pour devenir la femme de celui que je hais plus qu'aucun être au monde. Veux-tu me promettre cette récompense ?

— Isanta, semblables discours sont pour moi des paroles en l'air, reprit le Huron, vivement touché mais inébranlable dans sa résolution. Tu ne peux pas devenir la femme de ce chien d'Abénaquis. J'aimerais mieux te voir mourir avec moi dans cette prison. Ainsi promets-moi que, quoiqu'il advienne, tu ne seras pas sa femme. »

La Jeune fille comprit, par les paroles de son frère, qu'il nourrissait quelque noir dessein. Elle en fut d'autant plus convaincue quand il lui saisit les deux mains et lui dit d'une voix émue : « Promets-le avant que je te lâche les mains ! »

Le refus n'était plus possible ; elle promit.

« Dis-moi, Kandiarak, pourquoi tu es venu ici et comment tu as été pris, dit Isanta, voulant changer la conversation et faire oublier son marché avec le Serpent.

– Je suis venu ici il y a deux jours pour te trouver, répondit-il ; j'avais cinq canots et soixante guerriers. J'ai débarqué seul, et à l'ombre de la nuit j'ai fait le tour du Fort. J'ai visité le camp des Abénaquis et constaté ses points faibles. Je voulais l'attaquer une heure avant le point du jour. Mais quand je revins vers mes guerriers, l'un d'eux me dit qu'il avait vu des pistes de castor à environ une demi-heure de trajet par eau, de l'endroit où nos canots étaient amarrés. Mes guerriers me demandèrent permission d'aller chasser le castor. Ils me dirent qu'ils reviendraient à temps pour l'attaque. Je leur accordai leur demande, je veillai toute la nuit et les attendis à l'heure dite, mais ils ne revinrent pas. Au lever du soleil, je vis sur le lac, à environ un mille de distance, un canot chaviré. Je me jetai à la nage pour aller voir si c'était un des nôtres ; ce n'en était pas un. Je revins à la côte, et, accablé par la fatigue, je m'endormis. Je fus attaqué par douze Abénaquis ; j'en tuai un et j'en blessai deux. J'aurais continué le combat si la poignée de mon tomahawk ne se fut brisé. Les Abénaquis m'avaient aussi volé mon couteau, et

c'est ce qui m'avait éveillé.

– Frère, dit Isanta, les Abénaquis sont amis des Français, et si tu les avais attaqués, les blancs seraient devenus tes ennemis.

– Je m'en soucie peu, répondit le chef. Si les Français eussent dit que j'étais leur ennemi, je me serais réuni aux Iroquois.

– Pensaistu que j'étais chez les Français ou chez les Abénaquis ? demanda Isanta.

– Avec les Français, car leurs chasseurs me l'ont dit il y a un mois, à notre village, sur le lac.

– Mais si tu avais massacré les Abénaquis et mécontenté leurs amis les blancs, comment m'aurais-tu retirée des mains des Français ?

– Je t'aurais demandée au gouverneur, et s'il m'avait refusé, je t'aurais enlevée pendant que les Français étaient à la poursuite des Iroquois.

– Ô mon frère, dit Isanta d'un air triste, que ne suis-je morte avant que les Français ne se rendent à notre village, sur le lac !

– Pourquoi souhaiter la mort, tu es trop jeune !

– Parce que si j'étais morte, tu ne serais pas ici au pouvoir du Serpent.

– Si tu veux m'aider, je déjouerai les projets du Serpent. Isanta as-tu le courage qui distingue notre tribu ?

– Si j'ai eu le courage de consentir à épouser notre ennemi, dit la jeune fille avec orgueil, j'aurai celui de sauver autrement mon frère. J'ai vécu longtemps parmi les étrangers, mais je suis toujours la sœur de Kandiarak.

Le chef, ravi de ces paroles, prit la jeune fille dans ses bras et l'embrassa.

– Connais-tu un ormeau qui se trouve sur le bord du lac, à environ deux milles du Fort ? demanda le Huron.

– Cent fois je me suis assise à l'ombre de cet arbre.

– Eh bien ! rends-toi là ce soir, une heure environ après le coucher du soleil, c'est l'endroit où mes guerriers devaient me retrouver après avoir chassé le castor. Si tu n'aperçois pas de nos amis, allume cinq branches ; chaque branche

représentera un de nos canots. Immédiatement après les avoir allumées, éteins-les l'une après l'autre. C'est notre signal. Attends une demi-heure, et si tu n'as pas de réponse à notre signal, reviens vers moi.

– Je ferai comme tu le désires, dit la jeune fille avec résolution. Mais si tes guerriers répondent à mon signal, que ferai-je ensuite ?

– Prends-en douze avec toi. Venez, sans vous laisser voir, jusqu'à la partie de la palissade qui fait face à cette fenêtre. Que quelques-uns des guerriers creusent, sous la palissade, un trou assez grand pour donner passage à un homme. Que deux des guerriers viennent me trouver et apportent un rouleau de corde et trois tomahawks ; que l'un d'eux monte jusqu'à la grille et me passe le tomahawk au moyen de la corde. Je réponds du reste. Mais te rappelleras-tu tout cela, Isanta ?

– C'est facile à retenir, mais est-ce tout ce que tu demandes de moi ?

– Non. Encore un mot. Tu te rappelles l'homme qui t'a porté le petit rouleau d'écorce

t'indiquant où je me trouvais ?

– Je le connais. C'est mon ami.

– C'est un brave. Il t'aime et hait le Serpent. Avant de te rendre à l'ormeau, vois cet homme Répète-lui ce que je viens de te dire et emmène-le au lac. Si mes guerriers répondent au signal, envoie cet homme mettre le feu aux huttes des Abénaquis. Cela les occupera et mes guerriers ne seront pas observés.

– Mais, frère, si les Français découvrent que Tambour a fait ce tort à leurs alliés, ils le mettront à mort.

– Ils ne l'attraperont pas. Il me suivra. Il deviendra un des nôtres.

– Comment sais-tu cela ?

– Parce qu'il t'aime et te servira partout.

– Hélas ! reprit tristement la jeune fille, s'il savait tout, il ne risquerait pas sa vie pour me servir.

– Et pourquoi pas ? interrompit le chef. Aucune des filles des faces pâles n'est plus belle qu'Isanta.

– Je ne puis pas tout te dire. Mais j’espère que Tambour ne courra aucun danger. Ce serait pitié de faire souffrir un brave pour rien.

– Isanta, tu parles comme une enfant. Je connais les hommes ; je te dis qu’il n’y a pas d’homme meilleur et plus brave que Tambour. Il ne porte pas les vêtements les plus riches ; mais aimes-tu mieux le peuplier avec son enveloppe argentée que le chêne avec sa rude écorce ? Je n’en dirai pas davantage. Pars maintenant et bonne chance !

– Mais que faire, si je ne réussis pas ?

– Viens me trouver.

– Que feras-tu si tu échoues ? Rappelle-toi que rien ne peut t’arracher à la vengeance du Serpent !

– Si tu échoues, j’ai encore deux autres moyens de m’échapper. Mais le temps est précieux ; adieu donc, pour le moment.

Le chef huron embrassa encore une fois sa sœur, qui, d’un pas léger et le cœur résolu, quitta la cellule et commença à faire ses préparatifs.

À la nuit tombante, la cellule s'ouvrit et un soldat armé d'un mousquet et portant une lanterne, entra et se mit en faction tenant le dos tourné à la porte. C'était le plus terrible désappointement qu'il eût éprouvé depuis qu'il était prisonnier. Toutefois, il se décida à questionner le fonctionnaire :

– Le guerrier français est-il venu ici pour mettre le Huron à mort ?

D'un air étonné, le soldat répondit :

– Le soldat français ne tue pas l'homme qui est sans armes.

– Alors pourquoi vient-il ici ?

– Pour te garder de peur que tu ne t'évades.

– Il n'y a ici aucune chance d'évasion ; je suis sans armes et les murs sont épais.

– C'est vrai, mais le Serpent a dit au gouverneur que tu as plus de ruses que cent hommes réunis, et qu'il serait bon d'envoyer un soldat pour te garder.

– Pourquoi le Serpent n'est-il pas venu lui-même ?

– Aucun sauvage n'a le droit d'entrer au Fort après le coucher du soleil, répondit le soldat.

– À quelle heure va-t-on m'exécuter ?

– Au lever du soleil, et je reste ici jusqu'au moment de ton supplice. Mais ce devoir ne me plaît guère, et j'aimerais mieux voir le Serpent à ta place ; il me répugne de garder un brave comme toi.

– Mais pourquoi me conduit-on si matin au supplice ? Ce n'est pas l'heure où les Abénaquis mettent généralement leurs prisonniers à mort.

– L'armée part de bonne heure demain pour aller combattre les Iroquois, et c'est pour cela, je suppose, que ton supplice aura lieu si matin.

– Ainsi soit-il ; mais puisque je dois mourir de si bonne heure, il est temps que je commence à dormir. En disant ces mots, le prisonnier s'étendit à terre, au centre de la cellule, les pieds tournés du côté de la grille.

Au bout de quelques minutes, il commença à ronfler, et la sentinelle en conclut qu'il était profondément endormi. Mais le Huron ne

dormait pas et sans être aperçu du factionnaire, il tourna les pieds du côté de celui-ci. À mesure que l'heure avançait, le prisonnier s'aperçut, avec bonheur, que la lanterne baissait de plus en plus, et que le factionnaire, plein de sécurité, s'était assis près de sa lanterne. Bientôt le Huron constata que son gardien dormait profondément, et, se levant avec rapidité, il se jeta sur lui. Le soldat n'avait pas eu le temps de crier qu'il sentit une des mains du Huron sur sa gorge et l'autre sur sa bouche. Bâillonner et garrotter le soldat fut l'affaire de quelques minutes. Le prisonnier s'empara ensuite du mousquet ; cela fait, il éteignit la lanterne. Le factionnaire se roulait à terre croyant recevoir, d'un moment à l'autre, son coup de mort. Mais le Huron le rassura en lui affirmant qu'il ne lui ferait aucune violence.

Enfin, à sa grande satisfaction, le prisonnier aperçut une brillante lumière rouge par la lucarne de sa cellule. Il comprit qu'une main amie venait de mettre le feu aux huttes des Abénaquis – il comprit que le secours n'était pas éloigné, et il alla se mettre debout près de la grille.

Son attente ne fut pas longue. Bientôt son oreille exercée discerna les murmures de voix humaines. Au bout de quelques instants, un tomahawk attaché au bout d'une corde lui était envoyé dans la cellule. Le prisonnier mit cette arme à sa ceinture et prenant le mousquet du factionnaire, il se hissa, au moyen de la corde, jusqu'au niveau de la grille. Des voix amies l'encourageaient du dehors au moment où il saisit la barre centrale de la grille et chercha à l'ébranler. Par malheur la barre tint ferme. Il aurait pu l'enlever de quelques coups de tomahawk, mais le bruit aurait été entendu des soldats du poste, qui ne se trouvait qu'à vingt verges de la cellule. Alors se servant du mousquet, comme d'un levier, il enleva la barre de fer. Par malheur, le fusil partit au moment où la barre tombait, et la détonation fut entendue de la garde. Mais le Huron avait déjà franchi la grille et disparaissait, avec ses amis, par le passage que ces derniers avaient pratiqué sous la palissade. L'officier de service, cette nuit-là, n'était autre que le lieut. de Belmont. En entendant le coup de feu, il s'était élancé dans la cellule, soupçonnant

bien qu'il s'y passait quelque chose d'extraordinaire. Il trouva, en effet, la sentinelle bâillonnée et garrottée, et le Huron avait disparu. Sans prendre le temps de délivrer le soldat, de Belmont sortit, et examina rapidement la palissade. Il découvrit le passage pratiqué en dessous et s'élança immédiatement, par ce passage, dans la direction où il entendait le claquement des branches. Il continua sa course jusqu'en vue du lac. Là, il s'arrêta pour écouter. Mais à peine commençait-il à prendre sa respiration qu'il fut saisi en arrière par quatre hommes vigoureux qui l'entraînèrent jusqu'au bord du lac. Quelques instants plus tard, il était dans un canot, la dernière de cinq embarcations pareilles qui voguaient rapidement sur le lac Ontario, laissant bien loin en arrière le Fort Cataraqui. Dans le canot où il se trouvait lui-même, il reconnut trois personnes : Kandiarak, Isanta et Tambour.

VIII

Le combat

L'évasion du prisonnier huron et l'incendie d'une partie du camp des Abénaquis portèrent à son comble l'indignation du Serpent et de sa tribu. D'autre part, les Français étaient tout mystifiés de la disparition du lieut. de Belmont avec Isanta et Tambour. La première impression fut que de Belmont et Isanta avaient été massacrés par l'Iroquois ; car le lieut. Vruze eut bien soin de maintenir que le prisonnier était un espion iroquois.

Mais deux personnes, plus que toutes les autres, s'étaient émues des événements de la nuit : c'était Julie du Châtelet et le Serpent. Le premier était furieux de voir disparaître sa fiancée et son prisonnier ; Julie, accablée de chagrin, se rappelait sa dernière entrevue avec son amant, et

concluait que de Belmont, pour l'amour d'Isanta, avait favorisé la fuite du prisonnier et les accompagnait jusqu'au territoire de leur tribu. Puis, Julie se reprochait de n'avoir pas découvert plus tôt la duplicité de de Belmont ; d'autre part, elle se donnait la triste consolation de croire de plus en plus aux soupçons qu'elle avait formulés contre le lieutenant dans leur dernière entrevue.

Le marquis de Denonville, bien que déconcerté à la nouvelle de la fuite du prisonnier qu'il croyait maintenant être un espion iroquois, réussit à se concilier le Serpent et lui fit solennellement promettre d'accompagner l'expédition. Le marquis fit retarder d'une couple d'heures le départ des troupes pour faire battre les bois autour du Fort à la recherche de de Belmont, Tambour et Isanta. Mais ses éclaireurs étant revenus sans succès, le marquis donna l'ordre de départ que les troupes attendaient depuis le matin. Les troupes reçurent l'ordre avec le plus grand enthousiasme et partirent en chantant leur chant de guerre :

Enfin le clairon a retenti ! — En avant ! —

Cantonniers, mousquetaires et fantassins, – que l'air retentisse de vos cris joyeux ; – En avant ! nos drapeaux sont déployés ; en avant ! défendons nos foyers ; – le ciel protégera nos enfants à leur réveil !

Qui craint la mort ? – Qui oserait fuir même devant des légions d'ennemis ! – Plus d'une tombe sera creusée par nos vaillantes mains pour ceux qui voulaient ravager nos demeures ; – En avant ! à la voix de notre chef ! – En avant pour notre pays et pour notre Roi !

En avant ! – Que la valeur nous guide ! – Et sachons nous assurer la victoire en face de l'ennemi ! – En avant ! la gloire nous est réservée – et la renommée l'annoncera au bruit du tonnerre !

Nous n'avons tous qu'un cœur ! – chargeons l'ennemi au bruit du tambour ! – Et que, pendant de longues années, l'écho répète à tous les échos de la chrétienté : le Canada a su défendre ses frontières !

Les troupes, après avoir traversé le lac Ontario, débarquèrent à la Rivière des Sables, sur

la rive Sud, près de l'endroit où l'on savait que les Iroquois se retranchaient. L'expédition était composée des renforts que le chevalier de Vaudreuil avait amenés de France. Ces hommes, que M. de Callières avait exercés spécialement sur l'île Sainte-Hélène, étaient commandés par le vétéran et le chevalier. La milice canadienne était divisée en quatre bataillons, commandés par MM. Lavaltrie, Berthier, Grandville et Longueuil. Le jour de son arrivée à la Rivière des Sables, la petite armée du marquis se trouva encore renforcée de six cents hommes amenés de Détroit par MM. La Durantaye, Tonti et de Luth.

Pour atteindre l'ennemi, les Français avaient à traverser une région entrecoupée de collines et de marais éminemment propices à des embuscades. La marche devait nécessairement être lente, car il fallait prendre toutes les précautions pour prévenir une surprise d'un ennemi toujours aux aguets. Les troupes, surtout celles qui arrivaient d'Europe, souffraient énormément de la chaleur excessive et de la morsure des moustiques. Mais elles ne manifestèrent aucun mécontentement, ne firent entendre aucun murmure et elles

marchaient avec courage, espérant toujours rencontrer l'ennemi dans quelques marais ou au détour de quelque colline.

Les Iroquois, de leur côté, savaient parfaitement que les troupes françaises s'avançaient ; car un des leurs, que les Français avaient fait prisonnier, s'était échappé et avait informé ses frères des mouvements de l'expédition.

Enfin, à leur grande satisfaction, les Français arrivèrent en vue du village des Tsonnonthouans, l'une des cinq tribus qui formaient la confédération iroquoise. Toutefois, l'ennemi refusa le combat et, après avoir incendié le village, se retira au fond de la forêt. Mais sa retraite fut de courte durée ; il revint, à l'insu des Français, et se posta, fort de trois cents hommes, sur un ruisseau qui séparait deux collines boisées en vue du village incendié. En même temps, cinq cents autres Tsonnonthouans se postèrent en embuscade dans un marécage plein de joncs épais, à quelque distance du ruisseau. Dans cette position, les deux embuscades attendirent

l'approche des Français ; ces derniers chargèrent un petit détachement ennemi que les Iroquois avaient posté à dessein sur la route conduisant au village ; mais ce détachement ne résista pas et prit la fuite. L'avant-garde française, emportée par l'ardeur de la poursuite, se trouva bientôt séparée du corps d'armée et arriva près du ruisseau gardé par les Iroquois. Mais ces derniers, au nombre de trois cents, perdirent leur avantage par trop d'impétuosité. Au lieu de laisser passer l'armée française pour la prendre en arrière et la pousser sur l'embuscade postée dans le marécage, les Iroquois s'attaquant à l'avant-garde, comme si c'eût été toute l'armée, et observant qu'elle était composée principalement d'Abénaquis, poussèrent leur cri de guerre et firent une décharge de mousqueterie. Terrifiés par cette attaque d'ennemis invisibles, les Abénaquis s'enfuirent et les Iroquois se mirent à leur poursuite. Mais ils étaient à peine à quatre cents verges de leur cachette qu'ils se trouvèrent en face de la milice provinciale, commandée par Lavaltrie et s'avançant, tambour battant, au pas de charge. À leur tour, les Iroquois durent

prendre la fuite. Craignant de faire face à la milice, dont ils avaient éprouvé la valeur en maintes autres circonstances, ils firent volte-face et se dirigèrent vers le marais où se trouvait l'autre corps d'embuscade. À ce moment, la panique gagna les Iroquois du marais et tous prirent ensemble la fuite jetant leurs armes derrière eux.

La perte des Français était insignifiante ; mais les Iroquois avaient à déplorer la mort de plusieurs guerriers vaillants dont les corps malgré toutes les précautions du marquis de Denonville et de ses officiers furent enlevés pendant la nuit pour servir, suivant la coutume, aux horribles festins des Abénaquis cannibales.

Le lendemain du combat, les Français s'emparèrent des greniers des Tsonnonthouans, où ils trouvèrent quatre cent mille boisseaux de maïs. Pendant dix jours, ils ravagèrent le pays, détruisant les moissons sur pied et massacrant les bestiaux, sans voir apparaître un seul Iroquois. Toute la population du canton de Tsonnonthouan, effrayée du résultat de la bataille, s'enfuit au

loin ; quelques-uns de ces sauvages gagnèrent même la Virginie.

Les Iroquois, comme nation, étaient complètement démoralisés et il eût été facile de les vaincre en détail. Mais le marquis de Denonville se contenta de prendre possession du pays au nom du roi de France, et, contrairement à l'attente de ses officiers, il ordonna aux troupes de se préparer à retourner dans leurs quartiers.

L'armée française était revenue à la Rivière aux Sables, et, au coucher du soleil, tous les préparatifs étaient faits pour traverser le lac Ontario le lendemain. Les officiers venaient de placer les sentinelles, quand un coup de mousquet, tiré tout près de là, mit tout le monde sur pied. Quelques minutes d'anxiété furent suivies d'un moment de curiosité pénible quand on vit revenir le Serpent et une partie de sa bande escortant deux prisonniers et s'avançant vers le quartier général du marquis. L'un des prisonniers était un blanc ; il portait dans ses bras une femme dont la tête était penchée sur son épaule. De près, l'on pouvait voir le sang s'échapper de sa

bouche ; elle semblait évanouie on mourante.
Cette femme était Isanta, et celui qui la portait, le
lieut. de Belmont.

IX

La cour martiale

Dans la salle du conseil du Fort, une cour martiale était assemblée pour juger Henri de Belmont, lieutenant dans les forces coloniales de sa majesté le roi de France. Le président était le marquis de Denonville, commandant-en-chef des troupes françaises en Canada. La cour était composée des officiers suivants : le chevalier de Callières, le chevalier de Vaudreuil et MM. Grandville, Longueuil, Lavaltrie, Berthier, La Durantaye, Tonti et de Luth. La lieut. Vruze était chargé de représenter le ministère public.

Les accusations portées contre de Belmont étaient au nombre de deux :

1° – avoir causé l'incendie de diverses habitations de la tribu sauvage des Abénaquis,

amis alliés du roi de France ;

2° – avoir traîtreusement aidé et favorisé l'évasion d'un prisonnier appartenant à la nation des Iroquois, ennemis du roi – le dit prisonnier se trouvant sous la garde du roi et, d'après les lois de la guerre, condamné à mort comme espion.

À ces accusations, le lieut. de Belmont répondit par une dénégation formelle.

Le lieut. Vruze fit un réquisitoire minutieux, plein d'une ingénieuse méchanceté. En premier lieu, il affirma que le prisonnier, bien que se disant Huron, était un espion iroquois. En second lieu, il prétendit qu'il avait dû y avoir entente secrète entre le sauvage et le lieut. de Belmont ; et il prouvait cette assertion par le fait que le lieutenant avait suivi le prisonnier dans la salle du conseil et avait empêché le Serpent de tirer vengeance sommaire d'une insulte gratuite et désespérée. De Belmont avait, à maintes reprises, exprimé ouvertement l'opinion que le prisonnier devrait être libéré : que cet emprisonnement était une honte pour le marquis de Denonville. De plus, la conduite du lieut. de Belmont, le soir de

l'évasion, prouvait clairement, de toutes manières, qu'il avait été le principal agent de cette fuite. Comment se faisait-il qu'en entendant la détonation du fusil, le lieut. de Belmont, qui était de garde, trouva la sentinelle bâillonnée et garrottée et ne songea pas à la détacher pour apprendre de cet homme les détails de l'évasion ? Comment se faisait-il que le lieut. de Belmont eût quitté le Fort immédiatement après le prisonnier, sans être aperçu par aucune des sentinelles ? Il n'aurait pu même franchir la porte sans être observé ; il n'aurait pu franchir la palissade sans être remarqué par la foule des soldats qui sortirent immédiatement au bruit de la détonation, dans la crainte d'une escalade des Iroquois au milieu de la nuit. Comment expliquer la disparition subite du lieut. de Belmont ? Il n'y avait qu'une réponse à toutes ces questions : il était sorti par la tranchée pratiquée sous la palissade. Jusqu'au lever du soleil, le lendemain matin, personne n'avait soupçonné l'existence de cette tranchée. Comment le lieut. de Belmont la connaissait-il ? Parce que le prisonnier et lui savaient qu'elle devait être pratiquée et qu'elle

leur fournirait le moyen le plus sûr de mener à bonne fin leur conspiration. Mais, si blâmable que fût la conduite du lieut. de Belmont à l'intérieur du Fort, sa conduite au dehors était infiniment plus coupable. Afin de détourner l'attention des Abénaquis tandis que les Iroquois, amis du prisonnier, rôdaient autour du Fort, le lieut. de Belmont avait, de sa propre main, mis le feu aux wigwams des Abénaquis, mesure préliminaire la plus propre à assurer le succès de l'entreprise. Les pertes de cette peuplade, amie fidèle et alliée des Français, étaient immenses ; et sans le tact admirable du marquis et son influence sans exemple sur les Abénaquis, ces sauvages auraient pu devenir nos plus implacables ennemis ; en nous refusant leurs services, ils compromettaient le succès de la campagne. La cour martiale se refuserait peut-être à croire qu'un officier au service du roi de France pût descendre au rôle infâme d'incendiaire. Mais, hélas ! ce n'était que trop vrai. Le chef des Abénaquis lui-même avait vu le lieut. de Belmont mettre la torche. La cour martiale se demanderait naturellement quel était le motif de la conduite

honteuse du lieut. de Belmont. Ce motif était une passion désordonnée pour la sœur du prisonnier qui, d'après la déclaration du Serpent, n'était pas Huron, comme il le prétendait, mais Iroquois. Ceci, toutefois, était plutôt une question de morale que de discipline, mais la cour saurait juger l'indigne conduite de l'homme qui, pour satisfaire sa passion, n'avait pas hésité à conspirer traîtreusement avec un espion iroquois, à détruire les wigwams de pauvres sauvages ignorants, et à trahir une noble dame comme Julie du Châtelet pour aller séduire une pauvre sauvagesse comme Isanta.

« Assez ! cria de Belmont exaspéré ; accusez-moi de mille autres crimes imaginaires, si vous voulez ; mais quand vous me dites coupable de trahison envers M^{lle} Julie du Châtelet et de projets malhonnêtes sur Isanta, vous m'accusez de crimes qui n'ont jamais existé que dans votre imagination corrompue et pervertie. C'est parce que M^{lle} du Châtelet a refusé vos hommages que vous cherchez à l'affliger en lançant contre moi les flèches empoisonnées de la calomnie.

– Je crois que le lieut. Vruze ferait mieux de ne pas introduire de questions étrangères dans l'acte d'accusation, dit le marquis de Denonville.

– S'il cherche à ternir le moindrement le nom de ma pupille, continua M. de Callières, je forcerai le lieut. Vruze à régler avec moi un compte déjà vieux. »

Le lieut. Vruze pâlit et d'une voix tremblante :

« Je n'ai pas la moindre intention d'offenser M. de Callières, reprit-il ; aussi ai-je eu soin de dire que cette partie de la cause touchait plutôt à la morale qu'à la discipline.

– Laissez de côté les considérations morales, dit le chevalier de Vaudreuil, et tenez-vous-en aux questions de discipline. »

Le lieut. Vruze quitta la salle et revint accompagné du Serpent et de deux autres chefs abénaquis.

Le Serpent déclara sans hésiter qu'il avait vu lui-même le lieut. de Belmont mettre le feu aux wigwams.

Les deux autres chefs avouèrent qu'ils avaient

vu de Belmont sortir par dessous la palissade et gagner la forêt, et que le prisonnier iroquois le suivait. Ils affirmèrent aussi avoir vu de Belmont et l'Iroquois tenant Isanta, chacun de son côté, et la poussant vers le bord de l'eau où étaient rassemblés des guerriers iroquois en grand nombre, avec toute une flotte de canots.

Le lieut. de Belmont répondit brièvement et d'une voix ferme. Il affirma son ignorance complète de toutes les circonstances qui avaient précédé l'évasion. Il nia formellement et avec la plus vive indignation, l'accusation calomnieuse d'avoir conspiré avec le prisonnier pour séduire Isanta. Il raconta ensuite les faits relatifs à l'évasion, à la poursuite du prisonnier, et il dit comment lui-même avait été arrêté et embarqué de force. Puis il relata son voyage sur le lac. Le premier soir, le Huron et ses compagnons débarquèrent pour camper. Pendant qu'ils dormaient, de Belmont se leva et s'empara d'un canot dans l'intention de se rendre au Fort. Au moment où il allait partir, Isanta fit son apparition et le supplia, les larmes aux yeux, de l'emmener avec lui au Fort, car elle sentait ne pouvoir vivre

loin de Julie du Châtelet. Il consentit, bien qu'ayant la certitude que sa conduite serait mal interprétée. Il rama toute la nuit ; mais, au point du jour, il s'aperçut qu'il était encore à trente milles au moins du Fort. La vue de quelques canots iroquois l'engagea à abandonner le sien et à gagner la forêt sur la rive sud. Il se dirigea, avec sa compagne, vers la rivière des Sables, base des opérations contre l'ennemi et où il était sûr de retrouver ses camarades. L'ennemi battait les bois dans toutes les directions, et lui et sa compagne n'atteignirent la rivière des Sables qu'après plusieurs jours de marche. C'est en se dirigeant vers le camp qu'ils furent surpris par le Serpent et un parti d'Abénaquis. Le Serpent s'avança vers Isanta, la réclamant pour sa femme, d'après la promesse de la jeune fille, et menaçant de l'emporter à son wigwam. Sitôt que le chef des Abénaquis eût mis la main sur la jeune fille, de Belmont le terrassa ; mais le Serpent, se relevant, prit un fusil des mains d'un de ses guerriers et ajusta l'officier, mais, se ravissant, il tira sur la jeune fille, qui reçut une partie de la charge en pleine poitrine. De Belmont déclara

solennellement au marquis et au conseil que le prisonnier en fuite n'était point un Iroquois. C'était un Huron, le chef de huit cents guerriers, le frère d'Isanta, l'ennemi du Serpent, venu au Fort pour tuer le chef des Abénaquis ; c'était le fameux chef connu, parmi les Sauvages, sous le nom de Kandiarak, le même que les colons appelaient « Le Rat ».

Le marquis de Denonville demeura tout surpris, et les membres du conseil se regardèrent avec étonnement ; pendant ce temps, le lieut. Vruze et le Serpent échangeaient un regard de soupçon et de crainte.

« Lieut. de Belmont, dit le marquis, je voudrais savoir si vous avez des raisons suffisantes de croire que le prisonnier en fuite est réellement le chef huron Kandiarak, comme il l'affirme, et non pas un Iroquois.

– J'en suis sûr, répondit le Belmont. Et je demanderai à la cour, non pas comme une faveur, mais comme un acte de justice, qu'avant le prononcé du jugement, le chef huron soit sommé de comparaître pour prouver mon innocence et

réfuter le faux témoignage du Serpent et ceux des deux autres chefs abénaquis. Le Huron est le ferme allié des Français, et il répondra à l'appel du gouverneur. »

Le marquis, après s'être consulté un instant avec les membres du conseil, dit à de Belmont :

« En considération de vos services et de votre bonne conduite, le tribunal consent à sommer Kandiarak de comparaître. Mais il est bien entendu que si le chef ne comparaît pas d'ici à trois semaines, la cour devra baser son jugement sur les dépositions entendues. Quant à vous, lieut. de Belmont, vous resterez aux arrêts jusqu'à l'arrivée du témoin que vous avez désigné. »

Le jeune homme remercia, et la séance fut levée.

X

Le Lis se ferme

Sur un sofa, dans la chambre de Julie du Châtelet, la jeune Huronne, Isanta, était étendue mourante. Près d'elle était assise sa sœur blanche, pâle et abattue, les yeux gonflés de larmes. De temps en temps, elle se levait pour humecter les lèvres desséchées de la jeune fille mourante, ou pour mouiller ses tempes fiévreuses, prévenant, avec une tendre affection, les soins que la malade n'avait plus la force de réclamer. Pendant toute une nuit et une journée, Julie du Châtelet avait, les larmes aux yeux, veillé la jeune fille à l'agonie ; elle avait refusé de prendre du repos ; elle n'avait pas voulu s'éloigner un instant ; et là, dans cette chambre sombre, elle personnifiait bien l'image du dévouement en larmes.

Le jour tombait ; les ombres s'allongeaient de

plus en plus vers l'est, timides avant-coureurs du crépuscule.

Julie du Châtelet était assise, fixant depuis quelques minutes un dernier rayon de soleil qui avait pénétré dans la chambre par une fente de la jalousie, et se jouait au-dessus du lit de la mourante. Les yeux de la garde-malade suivaient, avec une sorte de fascination, ce jeu de lumière qui la faisait penser à l'auréole dont les peintres entourent la tête des saints ; un sentiment de crainte et de respect s'empara de son âme ; elle en vint à réfléchir qu'elle assistait en ce moment au coucher du soleil qui avait animé la courte carrière de la compagne bien-aimée de son enfance. Peu à peu le rayon s'affaiblit pour disparaître bientôt, et la jeune fille ne put retenir une exclamation de regret.

Le bruit tira la Huronne du sommeil fiévreux qui s'emparait d'elle pendant des intervalles bien courts, et n'était plus le sommeil réparateur d'autrefois !

« Julie, murmura-t-elle à voix basse et d'un ton inquiet, dites-moi, est-il jour ? »

– Non, ma chère, le jour baisse, le soleil est presque couché.

– Il faut aller vous reposer, ma sœur ; – il faut dormir ; il ne faut pas veiller davantage.

– Je n’irai pas me reposer, Isanta ; je ne sens pas le besoin de sommeil, et je vous veillerai jusqu’au matin.

– Jusqu’au matin, ma sœur, jusqu’au matin ? Non, non, allez vous reposer maintenant ; quand le jour paraîtra, je serai avec les miens, avec ceux qui m’aiment.

– Et moi, est-ce que je ne t’aime pas, chère Isanta ?

– Vous êtes la seule de votre race ; j’ai cru qu’un autre m’aimait aussi, mais c’était un songe. Je suis contente que ce ne fût qu’un songe.

– Silence ! Isanta, dit Julie doucement : car elle savait la douleur que ces souvenirs apportaient au cœur de la jeune Huronne. Essaie de dormir, Isanta, et quand tu te réveilleras, je te chanterai la chanson que tu aimes tant : « La fille du Roi ».

– La chambre devient sombre, ma Julie. Laissez pénétrer un peu de lumière. Je regarderai encore le ciel du côté de l’Orient et je sentirai sur mon visage la brise du lac. »

Julie ouvrit la fenêtre et la jeune Huronne se soulevant lentement et péniblement, avec l’aide de Julie, jeta un long regard vers l’ouest, et d’une voix éteinte :

« Julie, ma sœur, il faut que je chante. »

Julie la regarda avec un étonnement mêlé de crainte et répondit : « Ma chère Isanta, tu es trop faible pour chanter ; remets ta tête sur l’oreiller.

– Non, non, ma sœur, pas encore. Ma mère, pour m’endormir, me chantait une chanson que je n’ai pu me rappeler jusqu’à présent. Quand j’étais bien, j’ai essayé plusieurs fois à me la rappeler pour vous la chanter, mais je n’ai jamais pu y réussir. Est-ce assez singulier qu’elle me revienne toute à la mémoire au moment où je vais mourir ?

– C’est étrange, chère Isanta, mais ne chante pas maintenant – après que tu auras dormi.

– Ma chère Julie, quelque chose me dit de

chanter. Écoute, c'est la chanson de ma mère. Mais, dites-moi, le vent ne souffle-t-il pas de l'ouest ?

– Oui, chère Isanta, et ce vent est froid.

– Je ne le trouve pas froid ; ce sera mon compagnon ce soir. Écoutez. »

D'une voix faible et douce, le regard animé de reflets étranges, la jeune fille chanta sur un air mollement cadencé, et dans le langage de sa tribu, les paroles dont voici le sens :

« Les feuilles étaient vertes quand le vent du sud est venu ; – il est venu encore, mais les feuilles étaient rouges : – l'automne leur avait donné son baiser enflammé ; – elles étaient desséchées, elles étaient mortes. – Alors le vent du sud leur dit : « Êtes-vous déjà fatiguées des baisers que j'ai déposés sur vous ? – L'herbe, du moins, en a profité » ; – et il regarda, mais l'herbe était inclinée vers l'ouest.

« Alors je dis : « Ô vent du sud, je t'aime bien ». – « Trop tard, il est trop tard ! me répondit-il. – Car je ne resterai pas plus

longtemps dans les bois – je me dirige vers l'ouest. Mais si tu veux venir avec moi, dit-il. Je te prêterai mes ailes et nous irons tous les deux vers le pays où se couche le soleil – le pays où il n'y a point d'ombres si ce n'est quand les rayons de la pleine lune sont endormis. »

« Et que verrai-je dans ces lieux, doux vent du sud ? » – « C'est la terre du Grand Esprit qui sait seul ce que tu verras ; – et dans le pays où se couche le soleil, tous tes rêves deviendront des réalités. – Dans ce pays heureux l'homme rouge et la face pâle sont frères ». – « Alors je lui dis : Doux vent du sud, je pars avec toi ».

En terminant cette dernière strophe, la jeune fille tomba dans les bras de Julie et essaya de dire un dernier mot ; mais ses lèvres blanchies ne purent répondre au mouvement de son cœur. La mort avait soufflé sur elle, le silence de la tombe l'entourait déjà.

Ainsi, à la tombée du jour, le « Lis de la forêt » s'était fermé sous la main des ombres et s'était endormi pour toujours !

XI

La situation

Dès que le marquis de Denonville fût parti, les Iroquois, sortant de leurs cachettes dans les forêts, mirent tout à feu et à sang sur la frontière et portèrent la désolation dans toute la colonie. Les tribus des pays des lacs commencèrent à ralentir leur zèle pour les Français. Les Hurons de Michilimakinac, à l'instigation de leur chef Kandiarak, ouvrirent des négociations secrètes avec les Iroquois et saisirent toutes les occasions de manifester leur indifférence pour les Français. Cet état de choses joint au fait qu'une terrible épidémie s'était déclarée parmi les troupes, à leur retour au Fort Cataraqui, engagèrent le marquis de Denonville à renoncer à la seconde campagne qu'il avait projetée contre les Iroquois. Ces derniers, toujours aux aguets, n'eurent pas plutôt

connaissance de l'état des choses au quartier-général, qu'ils attaquèrent le Fort Frontenac d'où ils ne furent repoussés qu'avec difficulté culte. Déjoués dans leurs projets, ils attaquèrent le fort de Chambly et l'auraient pris sans les prompts secours apportés par les courageux colons du district. Repoussés sur ces deux points, les Iroquois firent une descente sur l'Île de Montréal et attaquèrent un fort dont ils essayèrent d'enlever les palissades. Ils ne furent défaits qu'après une lutte longue et indécise.

Harassé par les attaques incessantes des Iroquois et ne pouvant, avec les faibles ressources à sa disposition, protéger un domaine aussi étendu que celui de la Nouvelle-France, le marquis de Denonville s'estima heureux quand les cinq nations vinrent lui proposer une trêve. La confédération Iroquoise envoya en Canada une députation qui fut escortée, une partie du chemin, par non moins de douze cents guerriers. Les envoyés des cinq nations informèrent le marquis de Denonville qu'ils savaient parfaitement que la province était presque sans défense et que, quand ils voudraient, il leur serait facile de brûler les

maisons des habitants, piller les magasins, détruire les récoltes et raser les forts. En même temps, néanmoins, les envoyés déclarèrent que leurs compatriotes étaient des ennemis généreux et ne profiteraient point des avantages qui leur étaient offerts.

Le marquis de Denonville répondit que le colonel Dongan, gouverneur anglais de New-York, réclamait les Iroquois comme sujets britanniques ; et que la France et l'Angleterre étant en paix, les cinq nations ne pouvaient déclarer les hostilités.

Les envoyés répondirent que leur confédération formait un pouvoir indépendant ; qu'elle avait toujours poussé la suprématie française comme la suprématie anglaise, que les Iroquois agiraient envers les deux peuples comme il leur plairait, comme neutres, amis ou ennemis. Les envoyés terminèrent par cette déclaration emphatique : « Nous n'avons jamais été vaincus ni par les Français, ni par les Anglais. Notre territoire nous a été donné par Dieu et nous ne reconnaissons pas d'autre maître. »

Finalemment, le marquis réussit à conclure une trêve favorable aux Français et à leurs alliés indigènes ; c'était un pas vers un traité de paix durable, et les envoyés iroquois retournèrent chez eux pour tâcher d'accomplir cet objet.

Mais l'espoir de conclure un traité de paix entre les Français et les Iroquois fut complètement déçu. Kandiarak, le Rat, fit son apparition sur la scène et ses machinations déjouèrent tous les projets de conciliation, et devaient bientôt plonger toute la colonie dans une sanglante catastrophe.

Le Rat, après son évasion de Cataraqui et de retour à Michilimakinac, chef-lieu de sa tribu, commença à organiser ses menées contre le marquis de Denonville et la colonie en général. Le chef en voulait surtout au gouverneur, à qui il attribuait toutes ses mésaventures. Notre vieil ami Tambour, qui était devenu le confident intime du Rat, mit toute son habileté et tous ses arguments en jeu pour tâcher de persuader au Rat que tous ses malheurs venaient principalement de son refus de déclarer son rang et sa nationalité au

marquis de Denonville. Mais le Rat ne voulut point entendre raison. Il prétendit que le gouverneur était indigne de sa position s'il ne savait pas distinguer un Huron d'un Iroquois. Il maintint que le marquis s'était rendu coupable non seulement d'une grave injustice, mais d'une insulte impardonnable envers toute la nation huronne, en refusant de croire l'assertion solennelle de leur chef qui contredisait le faux témoignage du chef des Abénaquis. La honte d'avoir été fait prisonnier et d'avoir été soumis à une terrible épreuve devait être attribuée à la partialité du gouverneur pour le Serpent et à quelque haine secrète qu'il nourrissait contre le Rat. Cette haine, prétendait le Rat, avait dû être inspirée au marquis par le chef des Abénaquis. De plus, le chef huron était persuadé que le gouverneur avait toujours su qui il était, et que sa feinte ignorance à cet égard n'avait pour but que de satisfaire la haine du Serpent et de s'assurer les services des Abénaquis dans la guerre contre les Iroquois. Tout un concours de circonstances ne faisait qu'accroître le ressentiment du chef huron ; d'abord, il n'avait pu réussir à prendre ou

à tuer le chef des Abénaquis ; en second lieu, il ressentait profondément l'humiliation d'avoir été livré à son ennemi mortel ; et enfin, il était fâché du départ d'Isanta avec de Belmont, parce qu'il voulait retenir ce dernier comme otage afin de demander au gouverneur une forte rançon.

Mais si vive que fût la haine du Rat pour le marquis de Denonville, il était bien trop prudent pour déclarer ouvertement la guerre. Aucun chef sauvage de cette période en comprenait mieux que lui les avantages que la civilisation donnait aux Européens dans une guerre. Il savait que les hommes rouges connaissaient mieux le pays, pouvaient se déplacer plus rapidement, et étaient supérieurs dans une attaque imprévue ; mais il connaissait également les points faibles des indigènes ; il savait que les colons étaient plus fermes dans la défaite, avaient des plans mieux arrêtés et que leur discipline était meilleure. Il résolut donc de se venger par la ruse et de n'employer la force qu'après avoir échoué par ce premier moyen, laissant le résultat au chapitre des accidents.

D'abord, il dépêcha vers les Iroquois des envoyés secrets pour les engager à former une alliance avec la nation huronne ; il informait en même temps les Iroquois qu'il resterait, en apparence, l'ami des Français, mais que du moment où ces derniers seraient en guerre avec les Iroquois, il passerait du côté des cinq nations, et, par cette combinaison, toute la colonie européenne du Canada serait bientôt anéantie.

Le Rat était occupé à préparer ce second mouvement, c'est-à-dire une visite au marquis afin de l'induire à déclarer la guerre aux Iroquois pour l'abandonner ensuite, lorsqu'un messenger du marquis arriva à Michilimakinac et invita le chef à lui faire une visite amicale au Fort Cataraqui. Le chef accepta tout de suite cette invitation, qui secondait trop bien ses sinistres projets. Il quitta le canton huron le lendemain de l'arrivée du messenger et, escorté de cinq cents guerriers, il partit pour le Fort Cataraqui.

XII

L'honneur est sauf – « Guerre à outrance »

Le dernier jour de grâce accordé au lieut. de Belmont, pour attendre son témoin, était arrivé. Le jeune homme, désespéré, était assis dans la chambre où on l'avait confiné et avait abandonné toute espérance de voir arriver le chef huron. Il attendait son sort avec l'apathie du désespoir ; car, après avoir longuement réfléchi à tous ses malheurs, il était devenu indifférent à tout ce que l'avenir pouvait lui réserver. Mais ce qui l'affligeait par-dessus tout, c'était le fait que, pendant toute la durée de son emprisonnement, Julie du Châtelet ne lui avait pas fait parvenir un seul mot de consolation ; pour elle, en un mot, ce lieut. de Belmont semblait n'avoir jamais existé.

L'horloge venait de sonner midi ; c'était l'heure fixée pour le prononcé du jugement de la

cour martiale. Henri de Belmont fut escorté par un piquet de soldats de sa prison à la place en avant du Fort. Toute la garnison avait été formée en carré, faisant face au Fort, et à l'intérieur du carré se tenait le marquis de Denonville et les officiers composant la cour martiale. L'accusé fut amené en dedans des lignes. Il était pâle et abattu, mais avait conservé l'attitude d'un homme qui se sent innocent. Tous les soldats étaient convaincus de son innocence, et même les juges étaient persuadés que la loi sur laquelle ils avaient dû baser leur décision n'était pas entièrement satisfaisante. Toutefois les impérieuses rigueurs du code militaire ne laissaient pas d'autre alternative ; on avait donné au prisonnier le délai demandé, mais, contrairement à l'attente générale, ce délai n'avait pas tourné à son avantage.

Le marquis de Denonville, d'une voix émue, donna ordre à son secrétaire militaire, le lieut. Vruze, de lire la sentence de la cour martiale.

Vruze s'avança, sous les regards indignés de toute la garnison, et, se plaçant en face du

prisonnier, il lut la sentence suivante : « Le lieutenant Belmont sera dégradé ; le prévôt-maréchal brisera l'épée du lieutenant sous ses yeux et lui arrachera ses épaulettes ; le lieutenant sera ensuite transporté en France et mis aux galères durant le bon plaisir de sa majesté le roi Louis. »

Le jeune homme écouta cette lecture sans perdre contenance, et, se retournant, salua les officiers de la cour martiale, puis les soldats, qui pouvaient à peine contenir leur indignation.

Au moment où le prévôt-maréchal allait s'acquitter du pénible devoir qui lui était imposé, un grand cri, partant du côté de la porte du Fort, se fit entendre ; le prévôt s'arrêta, le marquis et les officiers jetèrent un regard inquiet dans la direction indiquée.

Au bout de quelques instants, on aperçut une bande de sauvages précédés par un guerrier de haute taille, et l'œil de M. de Callières avait reconnu leur costume.

« Quels sont ces hommes ? demanda le marquis de Denonville.

– Des Hurons, répondit le vétéran avec une satisfaction qu'il ne put dissimuler.

Les soldats entendirent ces paroles, et un long cri de joie fit retentir les échos de la forêt.

À un signal du gouverneur, on laissa entrer le chef des Hurons dans le carré, ses guerriers restant en dehors. Le chef s'avança vers le marquis et lui dit :

« Le chef des blancs a envoyé chercher le chef de la nation des Hurons. Le voici. Je suis Kandiarak. Mais que demande le chef blanc de son ami ? »

Le marquis sentit que l'œil rapide du Huron lisait dans sa pensée ; il se rappela dans quelle position Kandiarak s'était trouvé dernièrement à l'égard des Français, et il demeura un moment interdit à ce souvenir. Mais, au bout de quelques instants, il prit la parole :

« Kandiarak connaît-il ce jeune homme dit-il en montrant de Belmont.

– Je vais répondre, fit le Huron. « J'ai vu ce jeune guerrier quand les chefs blancs tenaient

conseil, il a empêché le Serpent de s'élançer sur moi avec son tomahawk. J'ai vu le jeune guerrier une seconde fois, quand il me poursuivait pour me mener au supplice. Je l'ai vu une troisième fois, quand mes braves l'ont emmené de force dans mon canot. Le premier soir de notre voyage, il s'échappa ; depuis lors, je ne l'ai plus revu. Voilà tout ce que je sais au sujet du jeune guerrier.

Le marquis et les officiers poussèrent un soupir de satisfaction ; les soldats retinrent à peine un cri de joie ; quant à de Belmont, il était comme dans un rêve délicieux.

« Le chef des Hurons, reprit le marquis, n'aime pas sans doute qu'on lui rappelle les événements dans lesquels il a eu à souffrir. Mais, en considération de ses malheurs, je le comblerai de présents, et ces pénibles souvenirs seront effacés pour jamais.

– Parlez, dit Kandiarak, j'ai oublié toutes ces choses ; le brave examine le passé sans colère et envisage l'avenir sans crainte.

– Le chef huron parle en guerrier, dit le

marquis, et je ne l'offenserai pas en lui demandant qui a mis le feu aux wigwams des Abénaquis ? »

Kandiarak répondit en tenant son regard scrutateur fixé sur le marquis :

« Le chef des blancs me promet de ne pas tirer vengeance de celui qui a fait la chose ?

– Je le promets, dit le marquis.

Le chef huron s'éloigna pour aller consulter un instant ses guerriers. Il revint accompagné d'un autre chef, et le gouverneur et ses officiers remarquèrent qu'au moment où les deux Hurons entraient dans le carré, leurs compagnons se rapprochaient des soldats et manifestaient une certaine inquiétude.

« Ce chef, dit Kandiarak, est mon second. Il dira la vérité. Il s'appelle le « Frère des Hurons ».

Le nouveau venu fit au marquis et à ses officiers un profond salut qui leur donna une haute opinion de sa connaissance des manières européennes. Puis il parla ainsi en excellent français : « Je suis celui qu'on appelait autrefois

Jacques Tambour, quartier-maître au service du roi de France ; on m'appelle maintenant le « Frère des Hurons », et je suis le second chef de cette tribu ; c'est moi qui ai mis le feu aux wigwams des Abénaquis pour favoriser l'évasion de Kandiarak. J'ai fait cet acte à la demande d'une personne pour laquelle je donnerais volontiers ma vie. Le premier wigwam auquel j'ai mis le feu était celui du Serpent. Mais le dommage a été bien faible en comparaison de celui que le Serpent et le lieut. Vruze, du temps de M. de la Barre, l'ancien gouverneur-général, causèrent au roi de France lorsqu'ils vendirent trois mille peaux de castors aux trafiquants anglais, et prétendirent que les canots qui devaient les apporter à ce fort avaient péri dans une tempête. »

Le marquis, ses officiers et tous les soldats de la garnison demeurèrent comme frappés d'étonnement. Le lieut. Vruze tremblait de tous ses membres, il était livide de terreur.

« Jacques Tambour, je vous pardonne, dit le marquis ; je suis content que vous ayez aidé votre

ami et allié Kandiarak qui, je le regrette beaucoup, a été la victime d'un cruel accident. »

Jacques Tambour fit un autre profond salut et exprima sa gratitude au marquis.

Kandiarak prit ensuite la parole.

« J'ai répondu aux questions du chef des blancs ; j'espère qu'il voudra bien me dire où est le Serpent ? »

– Il a quitté le Fort la semaine dernière pour aller faire la chasse dans la vallée des Outaouais, répondit le marquis.

– Votre Excellence, dit Tambour, me pardonnera de lui demander s'il a forcé la jeune Isanta à le suivre ? »

Le marquis, jetant sur Tambour un regard de compassion, lui répondit à voix basse : « Elle est morte ! »

Kandiarak et Tambour se regardèrent et, pénétrés de la même douleur, ils répétèrent ensemble ce seul mot : « Morte ! »

Le brave Tambour ne put retenir ses larmes.

« Courage ! camarade, dit le chevalier de Vaudreuil, un de mes lieutenants a été tué dans une bataille avec les Iroquois ; avec le consentement du marquis, je t'offre sa place.

– Je vous donne mon consentement, et j'espère que notre ancien quartier-maître acceptera, dit le marquis.

Tambour s'essuya les yeux avec sa manche, et répondit :

« Mille remerciements, messieurs, mais je ne puis accepter. Si Isanta vivait, ce serait différent ; mais puisqu'elle est morte, je retourne avec les siens. »

Kandiarak serra chaleureusement la main de son compagnon.

Le marquis de Denonville appela le lieut. de Belmont auprès de lui et il lui dit :

« Je suis extrêmement heureux de vous informer que vous êtes honorablement acquitté et que vous pouvez reprendre immédiatement votre service. »

De vifs applaudissements accueillirent ces

paroles du gouverneur, et de Belmont sortit avec M. de Callières. Presqu'au même instant, on entendit une détonation à l'intérieur du Fort ; quelques moments après, on découvrit le lieutenant Vruze étendu mort dans sa chambre. Il avait quitté la salle inaperçu et s'était suicidé.

Le même soir, le marquis donna un banquet splendide à Kandiarak et aux autres chefs hurons et mit tout en usage pour faire oublier à son hôte les jours mauvais.

Le banquet terminé, Kandiarak informa le gouverneur qu'à l'arrivée de son messenger à Michilimakinac, lui, le chef huron, se préparait à visiter le gouverneur pour lui offrir ses services dans une seconde campagne contre les Iroquois, et que, se trouvant tout rendu, il était prêt, avec ses cinq cents guerriers, l'élite de sa nation, à se joindre aux troupes françaises pour marcher tout de suite contre l'ennemi.

Le marquis exprima vivement sa gratitude au chef huron pour cette offre de service. Mais il exprima ce regret que le temps était mal choisi, parce que des négociations étaient commencées

avec les Iroquois en vue de conclure un traité de paix, et que les envoyés de cette nation étaient déjà en route pour le Canada.

Le Rat fut cruellement désappointé à cette nouvelle ; mais toujours maître de lui-même, il ne fit pas un geste, ne dit pas un mot qui pût trahir son désappointement. Dès la matin, le chef partit, chargé des présents du gouverneur, et faisant des serments d'éternelle fidélité ; mais, dans le cœur, il avait voué au marquis une haine implacable.

En s'en allant, le Rat résolut de s'emparer des envoyés iroquois qui venaient pour conclure la paix. Dans ce but, il se mit en embuscade à L'Anse de la Famine, s'empara de tous les envoyés, massacra les uns et fit les autres prisonniers.

Les captifs furent amenés devant lui et il leur demanda, du ton le plus courtois et le plus aimable, où ils allaient et quel était l'objet de leur voyage. Ils lui répondirent qu'ils étaient envoyés par la nation des Iroquois pour conclure la paix avec le marquis de Denonville.

À cette nouvelle, le Rat exprima sa profonde

surprise et informa ses captifs que c'était le marquis lui-même qui l'avait envoyé pour les arrêter. Et pour leur faire voir qu'il disait la vérité, le Rat mit ses captifs en liberté, n'en retenant qu'un seul pour remplacer un Huron tué par les Iroquois lors de la rencontre.

Le Rat, content du succès de son artifice, et laissant les envoyés retourner chez eux, se rendit en toute hâte à Michilimakinac. À son arrivée, il présenta l'envoyé iroquois qu'il avait retenu à M. de la Durantaye, l'officier français commandant le poste de Michilimakinac. M. de la Durantaye, qui n'avait pas encore reçu la nouvelle officielle de la trêve conclue avec les Iroquois, condamna l'envoyé à mort, comme espion. La victime en appela au Rat pour confirmer son assertion qu'il était envoyé par les Iroquois pour conclure la paix avec les Français, lorsqu'on l'avait fait prisonnier.

Le Rat, en réponse au malheureux prisonnier, lui demanda s'il rêvait ou s'il s'obstinait à raconter une histoire fausse d'un bout à l'autre.

L'envoyé fut mis à mort, et le Rat alla trouver

un vieil Iroquois, depuis longtemps prisonnier chez les Hurons, et lui donnant la liberté, le chargea d'aller dire aux siens que les Français, tout en manifestant des intentions pacifiques, faisaient prendre et tuer traîtreusement tous les Iroquois qui leur tombaient sous la main.

Le vieillard obéit et, quand son canot disparut à l'horizon, le Rat, qui l'avait suivi des yeux depuis qu'il avait pris le large, s'écria d'une voix triomphante :

« Et maintenant, guerre à outrance ! »

XIII

La catastrophe. – Dernière rencontre de deux ennemis

L'outrage fait aux envoyés iroquois par le Rat, outrage que celui-ci sut mettre au compte du marquis de Denonville, produisit l'effet d'un levain empoisonné dans le cœur de ces sauvages. Ils se rappelaient aussi que les envoyés qui avaient précédé ceux que Kandiarak venait d'arrêter avaient été injustement faits prisonniers et déportés en France, comme on l'a vu au commencement de cette histoire. Il est vrai qu'immédiatement après leur arrivée en France, ces chefs avaient été libérés par ordre du roi Louis et renvoyés en Canada. Mais les Iroquois ne pardonnaient jamais les insultes faites à leurs chefs et, dans leurs chefs, à toute la nation ; ce souvenir les agitait avec une violence que rien ne

pouvait modérer.

Mais, durant l'hiver de 1688 et le printemps de 1689, un calme trompeur régnait dans toute la province, et les Iroquois implacables semblaient avoir enterré leurs haches de guerre.

Les colons accueillirent ces indices de paix comme le malade bénit le sommeil après une fièvre violente. Mais bien des craintes existaient encore au milieu de cette sécurité apparente, et les yeux exercés, habitués à la cruelle diplomatie des sauvages, entrevoyaient dans la forêt, au sud du Saint-Laurent, les indices d'une trame qui devait bientôt ravir aux colons leurs vies et leurs fortunes.

Le marquis avait été averti par des hommes auxquels l'expérience avait fait connaître la nature sauvage, que les Iroquois se préparaient à faire une descente dans la province pour y porter le massacre et la désolation. Mais il ne voulut pas prêter l'oreille à ces avertissements. Rien n'indiquait un mouvement prochain des sauvages ; et il ne voulait pas sonner l'alarme sur de simples rumeurs d'un danger éloigné.

Toutefois, ce calme était de mauvais augure, et la tranquillité des Iroquois tout à fait inexplicable. Le gouverneur s'adressa aux RR. PP. Jésuites pour avoir des renseignements. Les missionnaires, trompés par les apparences pacifiques des Iroquois et le mystère dont ils savaient envelopper leurs sinistres projets, exprimèrent l'opinion que l'on accusait faussement les sauvages ou, du moins, que l'on exagérait beaucoup des rumeurs sans importance. Ainsi trompée par cette fausse sécurité, la colonie s'offrait sans défense au couteau de ses ennemis les plus implacables.

Dans la nuit du 5 août, au milieu d'un orage de pluie et de grêle, quatorze cents guerriers iroquois traversaient le lac Saint-Louis. Ils débarquèrent inaperçus à Lachine, pointe ouest de l'île de Montréal. Favorisés par les éléments et les ténèbres, ils se dirigèrent rapidement et sans bruit vers les points qui leur avaient été désignés d'avance, et avant de lever du soleil, ils avaient entouré, par pelotons, chaque maison dans un rayon de plusieurs lieues.

À un signal de leur chef, les Iroquois commencèrent leur œuvre de sang. Pénétrant par les portes et les fenêtres, les sauvages arrachaient les habitants de leurs lits, massacrant, sans distinction, jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants. Quand le tomahawk ne suffisait pas, on employait la torche, et les habitants, sortant de leurs maisons en flammes, étaient massacrés sur le seuil. La fureur des Iroquois était diabolique. Non contents de massacrer sans distinction, ils ajoutaient la torture morale aux souffrances physiques, en forçant des pères et des mères à jeter leurs enfants dans les flammes. Jusqu'à une petite lieue de Montréal, ce n'était partout que flammes et ruisseaux de sang. Tout cédait au tomahawk ou à la torche. Deux cents personnes furent brûlées vivantes. Plusieurs furent mises à mort après avoir subi toutes les tortures que peut inspirer la cruauté la plus raffinée ; plusieurs autres furent réservées pour périr sur le bûcher, dans le pays des Iroquois.

Au plus fort du massacre, une bande de sauvages se trouva arrêtée par une maison de pierre située sur les bords du Saint-Laurent.

Enfin, un sauvage qui dépassait des épaules et de la tête tous ses compagnons, arriva près de la maison dont il s'agit. D'un coup d'œil, il s'aperçut que le feu bien nourri des assiégés faisait de nombreuses victimes parmi les sauvages qui commençaient à se décourager. Le nouveau venu s'approcha de la maison, se mettant ainsi hors de la portée des balles, et grimpa sur les épaules d'un compagnon, jusqu'aux gouttières ; là, il appliqua sous le toit une torche enflammée. Dans quelques instants, le toit fut tout en feu et tomba à l'intérieur avec un horrible craquement. Ce nouveau mode d'attaque avait réussi, car la décharge de mousqueterie cessa immédiatement, et les cris des assiégés venaient prouver aux sauvages que la mort, sous son aspect le plus terrible, achevait ceux que le tomahawk n'avait pu atteindre.

Peu à peu les cris s'affaiblirent, et le dernier venait de se faire entendre, lorsqu'un jeune homme, presque suffoqué par la fumée et portant une femme dans ses bras, s'élança, dans les ténèbres, au milieu des ennemis.

Le guerrier qui avait mis le feu à la maison leva son tomahawk, mais ne frappa pas. Un instant après, une demi-douzaine de sauvages arrachaient la femme des bras du jeune homme qui portait l'uniforme d'officier supérieur. Pour cette raison, il fut arrêté et réservé pour la torture.

Un sauvage, plus grand que les autres, s'était emparé de la jeune femme, et, la saisissant par ses cheveux épars, tirait déjà son couteau pour la scalper, lorsque l'œil rapide du guerrier qui avait mis le feu à la maison aperçut un collier blanc au cou de la victime. D'un bond il fut près du sauvage, arrêta son bras, et fixant la jeune fille qui se débattait, il prononça le nom d'Isanta : « J'étais sa sœur, dit-elle d'une voix mourante, puis elle s'évanouit.

– Arrière ! cette jeune fille m'appartient ! dit-il au guerrier qui tenait toujours sa victime par les cheveux.

– Elle est à moi ! répondit le sauvage.

– Je suis Kandiarak, reprit le guerrier. Laisse aller cette jeune fille ».

Le sauvage n'osa pas désobéir, et laissant la jeune fille qui n'était autre que Julie du Châtelet, il alla se mêler à ses compagnons. Soulevant la jeune fille comme il aurait fait d'une plume, Kandiarak se tournant vers un groupe de sauvages qui, bien qu'avidés de sang, s'étaient arrêtés comme stupéfaits, Kandiarak leur dit : « Amenez ici le compagnon de cette jeune fille. »

On l'amena. Kandiarak reconnut de Belmont.

Arrivé au bord, Kandiarak se baissant ramassa une torche qui fumait encore et, ranimant la flamme, il brandit cette torche trois fois autour de sa tête. Au bout de quelques instants, un canot qui se trouvait à quelque distance se dirigea rapidement vers l'endroit où se tenait le Huron, et celui qui le montait s'élança rapidement sur la grève.

« Frère des Hurons, dit Kandiarak – car ce n'était autre que notre vieille connaissance Tambour – je viens de sauver deux de nos amis qu'il faut maintenant aider à s'enfuir.

Tambour reconnut tout de suite le compagnon de Kandiarak, et lui serra chaleureusement la

main. Mais ce n'était pas le moment des longs discours et, faisant signe à de Belmont de le suivre, Tambour aida Kandiarak à placer Julie dans le canot. Dans moins de cinq minutes, la petite embarcation, poussée par les bras vigoureux de Tambour et du chef huron, était hors de vue de la rive.

Après s'être reposés quelques minutes pour faire revenir la jeune fille de son évanouissement et pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire, Kandiarak et son compagnon allaient se mettre à ramer et remonter la rivière pour se rendre chez les Hurons, quand l'oreille exercée du sauvage entendit au loin le bruit d'une rame. Passant la sienne à Tambour, le Huron alla se mettre à l'arrière du canot et écouta attentivement dans la direction d'où venait le bruit. Tout-à-coup, baissant la voix, il dit à Tambour : « Passe-moi un pistolet. »

Tambour obéit, et le Huron, en attendant que le canot, qui arrivait presque en ligne avec la poupe du sien, fût à une distance d'environ douze verges, il tira dans la direction de l'esquif.

La flamme éclaira un instant l'embarcation, et l'œil exercé du chef huron reconnut ceux qui le montaient.

« C'est un canot des Abénaquis ; s'écria-t-il. Je vois le Serpent. Maintenant, vengeance ! »

Le Huron écouta un instant et s'aperçut que le canot abénaquis descendait le fleuve. Il donna ordre à Tambour de virer de bord pour se mettre à la poursuite.

Pendant ce temps, Julie du Châtelet avait repris connaissance et, d'une voix faible, elle demanda où elle était et où on la menait.

Kandiarak donna ordre à de Belmont de faire coucher la jeune fille dans le fond du canot et de la couvrir de deux peaux de buffle. Le jeune homme obéit.

« Et maintenant, jeune guerrier, tu vas rester à l'avant du canot, les yeux fixés sur le canot abénaquis, tandis que mon frère et moi nous serons aux rames, dit le chef huron. Si nous arrivons le long de leur canot, mon frère et moi nous l'aborderons, nous tuerons le Serpent, et le

reste à notre bonne chance ; tu resteras dans le canot avec la jeune fille et, quoiqu'il advienne, tu pourras la mener en lieu de sûreté.

– Je resterai avec vous jusqu'à la fin, dit de Belmont. Je déteste le Serpent autant que vous le haïssez. Le lâche ! il était dans la maison de pierre avec nous, et deux heures avant l'incendie, il a fui par la porte de derrière, chargé de butin. Il est pis qu'un Iroquois.

– Tu le connais enfin ! » observa sèchement Kandiarak. Pendant ce temps, le canot, poussé par les bras vigoureux du Huron et de Tambour, franchissait rapidement l'espace ; de temps en temps, Belmont, de son poste, annonçait que le canot abénaquis était toujours en vue.

Après avoir ramé péniblement pendant deux heures, le Huron qui, se fiant dans la légèreté de son canot avait pensé pouvoir rejoindre le canot plus lourdement chargé des Abénaquis, résolut de se borner à le tenir en vue jusqu'au point du jour, ne pouvant l'aborder.

Enfin, l'aurore parut et l'on put distinguer d'abord la poupe, puis tout le canot des ennemis.

Cinq Abénaquis le montaient.

À un signal du Huron, de Belmont quitta son poste d'observation et, prenant la rame de Tambour, il se mit à ramer de pair avec le Huron infatigable.

Tambour se rendit à l'avant, et levant sa carabine au moment où le canot s'élevait sur une vague, il tira. Un cri se fit entendre, et quand la fraîche brise du matin eut dissipé la fumée, il y avait un homme de moins à bord du canot ennemi.

Kandiarak regarda Tambour et, avec un sourire de satisfaction :

« Bien touché, frère des Hurons ! »

Tambour chargea le fusil et prit la rame du Huron. Le chef se porta à l'avant et appuyant son fusil sur le bord du canot, il visa le sauvage qui ramait à l'arrière. Un cri aigu retentit et, un instant après, l'Abénaquis atteint tomba à l'eau.

Après avoir chargé le fusil, le Huron prit la rame de Belmont, et le chef et Tambour redoublant d'énergie, eurent bientôt la

satisfaction de s'apercevoir qu'ils gagnaient sur leurs ennemis.

Le Serpent, voyant que le canot huron s'approchait, fit virer le sien et rama vers la rive sud, avec l'intention de gagner la forêt s'il pouvait arriver à terre. Mais le Huron, qui devina son projet, fit un effort surhumain et se trouva bientôt entre le canot ennemi et la rive. Le Serpent, voyant que la retraite lui était coupée, prit une résolution désespérée. Mettant l'avant de son canot en ligne avec le courant, il se dirigea vers le rapide de Lachine, avec l'intention de gagner la cité de Montréal où il savait que son ennemi ne le suivrait pas.

Le Huron comprit immédiatement le dessein du Serpent ; il fit asseoir Tambour à l'avant du canot et de Belmont au milieu. Quant à Julie, il la supplia, si elle tenait encore à la vie, de ne pas faire un seul mouvement. Prenant la rame, Kandiarak dirigea le canot vers le rapide. Terrible tentative ! Mais l'image de ses parents massacrés de sang-froid et traîtreusement par le Serpent lui-même, et le souvenir d'Isanta lui donnèrent une

ardeur qui lui faisait braver la mort et oublier toute prudence. Tambour partageait la haine du Huron pour le meurtrier d'Isanta, et, dans son ardeur de vengeance, ne redoutait aucun péril.

Sous la main de fer de Kandiarak, le canot franchit les ondes bouillonnantes avec la rapidité de l'oiseau.

Au pied du rapide, le Huron accosta le canot ennemi et l'aborda le tomahawk à la main. Le Serpent lança son tomahawk à la tête du Huron. Il manqua son coup, et poussant un cri de rage, il mit son couteau entre ses dents, se jeta à l'eau et nagea vers la rive qui n'était qu'à un quart de mille. Kandiarak, après avoir jeté son tomahawk à la tête du sauvage qui se trouvait près de lui, prit aussi son couteau entre ses dents et plongea à la poursuite du Serpent. Ce dernier, regardant en arrière, vit que Tambour et de Belmont avaient abordé son canot et fait prisonnier les deux autres Abénaquis. Mais le Huron avait atteint le Serpent qui se retourna.

« Chien et lâche, enfin je te tiens ! » hurla le Huron en approchant de son mortel ennemi. Ils

plongèrent tous les deux, chacun ayant saisi son ennemi de la main gauche et brandissant son couteau de la main droite.

Tambour et de Belmont ramèrent vers l'endroit où les chefs avaient disparu et qu'ils discernaient au bouillonnement des eaux. L'anxiété était peinte sur leurs visages ; ils supposaient que les deux chefs avaient péri. Mais il n'en était pas ainsi. Un des chefs reparut brandissant son couteau de la main droite. C'était Kandiarak. La seule blessure qu'il eût reçue dans cette horrible lutte était une horrible égratignure à la main droite.

« Ah ! ah ! s'écria le chef victorieux en s'asseyant dans le canot, j'avais dit à mon ennemi lorsque je le frappai de mon tomahawk, après avoir subi l'épreuve terrible, que c'était mon second coup à l'adresse du Serpent – que la prochaine fois je lui donnerais le coup de mort. Je disais la vérité ; j'ai tenu ma promesse – je suis satisfait ! »

Deux heures après cette lutte horrible, Kandiarak et Tambour étaient en route pour Michilimakinac, et le lieut. de Belmont avec sa fiancée, Julie du Châtelet, étaient sains et saufs dans la maison de M. de Callières, à Montréal.

*

Quinze ans s'étaient écoulés et la confédération iroquoise s'était soumise, grâce à la vigoureuse administration de M. de Frontenac.

Il était tard dans la soirée du 5 août, anniversaire du « massacre », nom sous lequel la terrible catastrophe de Lachine est désignée dans les annales de la colonie, lorsque deux hommes portant le costume des Hurons entrèrent chez M. le colonel de Belmont, à Montréal.

Le colonel et sa femme, Julie de Belmont, les reconnurent aussitôt et les reçurent avec les marques de la plus vive amitié. Ces deux hommes, encore dans la force de l'âge, étaient

Kandiarak et Tambour.

« Nous sommes venus, dit le chef huron, pour voir votre petite fille qui s'appelle Isanta.

– Je lui souhaite la bonté et la beauté de son homonyme, dit Tambour d'un ton grave, mais rien de plus. »

Julie de Belmont se retira quelques instants et revint, conduisant par la main une jolie petite fille de quatre ans, aux yeux noirs et aux joues vermeilles. Tambour prit dans sa ceinture un collier de perles qu'il passa à son compagnon. En le voyant, Julie poussa un cri de joie.

– Ce collier appartenait à ma sœur Isanta, et il m'a sauvé la vie.

– Il vous a sauvé à Lachine, dit le chef huron ; ce fut la seule récompense que j'acceptai pour vous avoir sauvés, vous et votre mari. Mon frère blanc l'a eu depuis. Mais nous sommes venus pour le donner à votre fille qui porte le nom de ma sœur. »

À ces mots, le chef passa le collier au cou de l'enfant, la prit dans ses bras et l'embrassa ;

Tambour en fit autant.

Un instant après, les deux hommes avaient disparu. De Belmont, tout surpris, les suivit pour les ramener et leur offrir l'hospitalité. Mais ils ne voulurent pas y consentir. Se dirigeant en toute hâte vers la rivière, ils sautèrent dans un canot ; et au bout de quelques instants Kandiarak, le Rat, le « Machiavel de la forêt », et Tambour étaient hors de vue. Mais les colons garderont toujours leur souvenir.

Cet ouvrage est le 787^e publié
dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.